

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES GRAPHIQUES	v
LISTE DES ANNEXES	v
SIGLES ET ABBREVIATIONS UTILISES	vi
PREFACE	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE : BREF APERCU DU SECTEUR BURUNDAIS DES ASSURANCES	2
I.1. Les acteurs du marché des assurances	2
I.1.1. Les sociétés d'assurances.....	2
I.1.2. Les intermédiaires d'assurances	3
I.2. Les réalisations, contraintes et perspectives d'avenir de l'ARCA	5
I.2.1. Réalisations.....	5
I.2.2. Contraintes et défis	8
I.2.3. Perspectives d'avenir.....	8
CHAPITRE II : L'ASSURANCE ET L'ECONOMIE	9
II.1. Le taux de pénétration des assurances	9
II.1.1. Taux de pénétration de l'assurance Non Vie.....	9
II.1.2. Taux de pénétration de l'assurance Vie.....	9
II.2. La densité de l'assurance	10
II.3. Les emplois dans les sociétés d'assurances	10
CHAPITRE III : INDICATEURS CLES DU SECTEUR D'ASSURANCES	11
III.1. Indicateurs clés des sociétés d'assurances.....	11
III.1.1. Les primes	11
III.1.2 Les prestations.....	14
III.2. Indicateurs clés des sociétés de courtage en assurance	16
III.2.1. Courtage en assurance Non Vie	17
III.2.2. Courtage en assurances Vie	19
CHAPITRE IV : SITUATION PATRIMONIALE DES ENTREPRISES D'ASSURANCES	21
IV.1. Présentation des postes d'actif	21
IV.2. Présentation des postes du passif	21
IV.3. Présentation du Compte d'exploitation Non Vie	22

IV.4. Présentation du compte d'exploitation Vie	23
CHAPITRE V : AUTRES INDICATEURS PERTINENTS.....	25
V.1. La marge de solvabilité du secteur	25
V.2. La couverture des engagements réglementés (Vie et Non Vie)	25
V.3. La réassurance	26
V.3.1. La réassurance en assurances Non Vie.....	26
V.3.2. La réassurance en assurances Vie	27
V.4. Rentabilité du secteur des assurances	27
V.4.1. Rentabilité de l'assurances Non Vie	28
V.4.2. Rentabilité de l'assurance Vie.....	30
V.5. La liquidité du secteur des assurances	30
ANNEXES.....	32

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Compagnies d'assurance Non Vie opérant au Burundi	2
Tableau 2 : Compagnies d'assurance Vie opérant au Burundi	3
Tableau 3 : Liste des sociétés de courtage en assurance agréées	4
Tableau 4 : Liste des détenteurs de la Carte Professionnelle	5
Tableau 5 : Part de l'assurance dans le PIB (données en milliers de FBU)	9
Tableau 6 : Evolution du taux de pénétration de l'assurance Non Vie (données en milliers de FBU)	9
Tableau 7 : Evolution du taux de pénétration de l'assurance Vie (en milliers de FBU)	9
Tableau 8: Evolution de la densité de l'assurance (en milliers de FBU)	10
Tableau 9 : Répartition des emplois par société d'assurances (2018)	10
Tableau 10: Parts de marché des compagnies en assurance Non Vie	12
Tableau 11 : Part des primes émises par catégorie d'assurances en Non Vie (donnés en milliers de FBU) ...	13
Tableau 12 : Parts de marché des compagnies en assurances Vie	13
Tableau 13 : Répartition des primes émises par catégorie d'assurances Vie	14
Tableau 14 : Charge de sinistres en assurance Non Vie (en milliers FBU)	14
Tableau 15 : Charge de sinistres par catégorie d'assurances Non Vie (en milliers FBU)	15
Tableau 16: Taux global de sinistres à primes en assurance Non Vie (en milliers FBU)	15
Tableau 17 : Taux global de sinistres à primes par catégorie en assurance Non Vie	16
Tableau 18 : Evolution des prestations en assurance Vie (en milliers FBU)	16
Tableau 19 : Commissions payées aux sociétés de courtage en assurance Non Vie	17
Tableau 20 : Taux de commission par catégorie d'assurances Non Vie	18
Tableau 21 : Part des sociétés de courtage dans les primes émises en assurances Non Vie	18
Tableau 22 : Commissions payées aux sociétés de courtage en assurances Vie	19
Tableau 23 : Taux de commission par société de courtage en assurances Vie	20
Tableau 24 : Part des sociétés de courtage dans les primes émises en assurances Vie	20
Tableau 25 : L'actif du secteur (en milliers de FBU)	21
Tableau 26 : Le passif du secteur (en milliers de FBU)	21

Tableau 27 : Compte d'exploitation Crédit Non Vie (en milliers de FBU)	22
Tableau 28 : Compte d'exploitation Débit Non Vie (en milliers de FBU)	23
Tableau 29 : Compte d'exploitation Vie Crédit (en milliers de FBU)	23
Tableau 30 : Compte d'exploitation Vie Débit (en 000FBU)	24
Tableau 31 : Marge de solvabilité	25
Tableau 32 : Couverture des engagements réglementés (en milliers de FBU)	26
Tableau 33 : Evolution du taux de cession des primes en réassurance en assurances Non Vie (en milliers de FBU)	26
Tableau 34 : Evolution du solde de réassurance en assurance Non Vie (en milliers de FBU)	27
Tableau 35 : Evolution du solde de réassurance et du taux de cession en assurances Vie (en milliers de FBU)	27
Tableau 36 : Evolution des dépenses en assurances Non Vie (en milliers de FBU)	28
Tableau 37: Evolution des revenus en assurances Non Vie (en milliers de FBU)	29
Tableau 38 : Evolution des dépenses en assurances Vie (en milliers de FBU)	30
Tableau 39: Evolution des revenus en assurances Vie (en milliers de FBU)	30
Tableau 40: Evolution des actifs liquides du secteur (Vie & Non Vie) (en 000 de FBU)	31
Tableau 41 : Evolution des créances sur les assurés et agents (Vie & Non Vie) (en milliers de FBU)	31

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolution du chiffre d'affaires (en milliers de FBU)	11
Graphique 2: Répartition du chiffre d'affaires en Vie et Non Vie.....	12
Graphique 3 : Evolution du résultat d'exploitation (en 000 FBU)	24

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Actif du Bilan 2018 (données en 000 de FBU).....	32
Annexe 2 : Passif du Bilan 2018 (données en 000 de FBU)	32
Annexe 3 : Compte d'exploitation Non Vie (crédit 2018) (données en 000 de FBU)	33
Annexe 4 : Compte d'exploitation Non Vie (débit 2018) (données en 000 de FBU)	33
Annexe 5 : Compte d'exploitation Vie (crédit 2018) (données en 000 de FBU)	34
Annexe 6 : Compte d'exploitation Vie (débit 2018) (données en 000 de FBU)	34
Annexe 7 : Taux de cession par société en Non Vie en 2018 (données en 000 de FBU)	35
Annexe 8 : Solde de réassurance par société en Non Vie en 2018 (données en 000 de FBU).....	35
Annexe 9 : Solde de réassurance et taux de cession par société en Vie en 2018 (données en 000 de FBU) ..	35
Annexe 10 : Ratio des dépenses en assurance Non Vie de chaque compagnie (2018) (données en 000 de FBU)	36
Annexe 11 : Ratio de rentabilité en assurance Non Vie (2018) (données en 000 de FBU)	36
Annexe 12 : Ratio des dépenses en assurance Vie (2018) (données en 000 de FBU)	36
Annexe 13 : Ratio de rentabilité en assurance Vie (2018) (données en 000 de FBU)	37

SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

AGEAGL	: Actions Géniales d'Assurance des Grands Lacs
ARCA	: Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances
ASSUR	: Association des Assureurs du Burundi
BAG	: BICOR Assurances Générales
BCPI	: Brokers Company Public International
BIC	: Business Insurance and Reinsurance Company
BICOR	: Burundi Insurance Corporation
BRB	: Banque de la République du Burundi
BVC	: BICOR Vie et Capitalisation
CIBCO	: Confident Insurance Brokers Company
CT	: Court Terme
DLMT	: Dettes à Long et Moyen Terme
EAC	: East African Community
EAISA	: East African Insurance Supervisors Association
EGIC-NV	: East Africa Global Insurance Company Non Vie
FBIB	: First Burundi Insurance Brokers
FBU	: Francs Burundais
FG	: Frais de gestion
FIB	: Fast Insurance Brokers
IBAB	: Insurance Brokers Association of Burundi
IBIB	: Ingoma Best Insurance Brokers
ICB	: Insurance Company of Burundi
LICB	: Life Insurance Company of Burundi
IMPERIAL B.G.C	: Imperial Brokerage Group of Cabinets
ISTEEBU	: Institut des Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi
MFBCDE	: Ministère des Finances, du Budget et de la Coopération au Développement Economique
MIBRO	: Munezero Insurance Brokers
MOU	: Memorandum Of Understanding
NV	: Non Vie
PE	: Primes Emises
PIB	: Produit Intérieur Brut
PM	: Provisions Mathématiques
PREC	: Provisions pour Risques En Cours
PPC	: Provisions pour Pertes et Charges
PSAP	: Provisions pour Sinistres à Payer
Q/R	: Quote-part des Réassureurs
RC	: Responsabilité Civile
SIBRO	: Safe Insurance Brokers
SISAB	: Société Interprofessionnelle de Solutions d'Assurance

SOCABU	: Société d'Assurance du Burundi
SOCAR	: Société Commerciale d'Assurance et de Réassurance
SOGEAR	: Société Générale d'Assurance et de Réassurance
SOVEPA	: Société de Vente des Produit d'Assurance
TIB	: Tanganyika Insurance Brokers
UCAR	: Union Commerciale d'Assurance et de Réassurance

PREFACE



Le secteur des assurances en 2018 montre le maintien de l'élan de croissance amorcé en 2017 après une stagnation de la production qui a caractérisé le secteur au cours des années 2014 à 2016.

En effet, il affiche des taux de croissance de 10% et 14% respectivement pour les exercices 2017 et 2018 après une croissance quasi nulle en 2016. Ce dynamisme du secteur a permis de toucher la barre de 46 milliards de FBU de chiffre d'affaires en deux années alors qu'il oscillait autour de 36 milliards de FBU sur la période de 2014 à 2016.

La croissance observée sur les deux dernières années est le fruit de la concurrence farouche entre les acteurs du marché résultant de l'opérationnalisation de quatre nouvelles compagnies d'assurances.

Ainsi, contrairement aux exercices antérieurs où le taux de pénétration a enregistré régulièrement une tendance baissière qui est passée de 0,86% en 2014 à 0,75% en 2017, cette performance a permis une augmentation de ce taux, passant de 0,75% en 2017 à 0,77% en 2018.

En outre, le secteur affiche une bonne santé financière. Il justifie d'une marge de solvabilité dépassant le montant réglementaire et d'une couverture des engagements réglementés suffisante. Il présente aussi une bonne situation de rentabilité surtout en assurance Vie et une réassurance qui tend à s'optimiser en faveur des assureurs.

Au cours de l'exercice 2018, l'Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA) a réalisé des contrôles sur pièces pour treize sociétés d'assurances et quatorze sociétés de courtage et a conduit des inspections sur place pour deux compagnies d'assurances et quatre

sociétés de courtage. A l'issue de ces contrôles, des conclusions et recommandations allant dans le sens du respect de la réglementation et de l'amélioration des performances financières de chaque société ont été émises.

En matière de régulation, l'ARCA a émis trois décisions portant respectivement « obligation de constituer une garantie financière pour les assureurs », « détermination des dispositions auxquelles aucune dérogation ne sera plus accordée par l'ARCA » et « dispositions applicables au paiement de sinistres et à la constitution des provisions pour sinistres à payer ». Leur mise en application permettra non seulement de renforcer les actions de protection des consommateurs des produits d'assurance, mais aussi de garantir le paiement des recours entre compagnies d'assurance.

Les perspectives d'avenir de l'ARCA sont promotrices et pleines d'ambitions.

En effet, l'ARCA a entamé le processus d'introduction de la micro-assurance et l'assurance agricole d'ici la fin de l'exercice 2019 pour une inclusion financière adéquate.

Afin de faire sien le Plan National de Développement du Burundi 2018-2027, l'ARCA a entrepris le développement d'une Politique Nationale d'Assurance assortie d'une stratégie de sa mise en œuvre pour la période de 2019-2023.

En somme, l'exercice 2018 présente de très bons résultats et perspectives d'avenir qui feront du secteur des assurances un pilier solide du développement économique durable et inclusif.

Ir. Prosper BAZOMBANZA

Secrétaire Général de l'ARCA

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Prosper Bazombanza". The signature is written in a cursive style and is enclosed within a blue oval shape.

INTRODUCTION

Le présent rapport annuel donne un aperçu global du marché burundais des assurances en 2018 avec un regard rétrospectif sur les quatre derniers exercices afin de s'enquérir de l'état des tendances des différents indicateurs analysés. Il se base sur les données annuelles contenues dans les états financiers et statistiques transmises par les compagnies d'assurances conformément à la Circulaire N°540/93/002 du 17/06/2016 portant modalités de transmission d'informations de nature financière, statistique et générale par les entreprises d'assurances agréées au Burundi.

Ce document est organisé en cinq chapitres dont le premier décrit l'aspect général du secteur notamment les acteurs du marché, les réalisations, les contraintes et les perspectives d'avenir de l'ARCA. Le second retrace la part de l'assurance dans l'économie nationale.

Les indicateurs liés à la souscription, la gestion des prestations et le courtage en assurances sont analysés dans le troisième chapitre tandis que le quatrième chapitre étudie le patrimoine détenu par les assureurs. Le dernier chapitre se focalise sur l'analyse de la santé financière par des indicateurs en étudiant la solvabilité, la couverture des engagements, la réassurance, la rentabilité et la liquidité.

Les résultats de ce rapport sont présentés en séparant les aspects de l'assurance Non Vie et ceux de l'assurance Vie. Toutefois, l'analyse du patrimoine n'a pas été faite par branche d'activités à cause du bilan d'une société mixte qui englobe le patrimoine des activités Vie et Non Vie.

CHAPITRE : BREF APERCU DU SECTEUR BURUNDAIS DES ASSURANCES

I.1. Les acteurs du marché des assurances

Le marché burundais des assurances est essentiellement composé des compagnies et des intermédiaires d'assurances.

I.1.1. Les sociétés d'assurances

Au 31 décembre 2018, le secteur burundais des assurances comprend treize (13) entreprises d'assurances dont huit (8) effectuant les opérations des assurances Non Vie et cinq (5) effectuant les opérations des assurances Vie.

Ces sociétés d'assurances sont regroupées au sein de l'Association des Assureurs du Burundi, « ASSUR » en sigle, qui est une association à vocation professionnelle.

Les tableaux 1 et 2 ci-après montrent les différentes entreprises d'assurance établies au Burundi, leur forme juridique et leur capital social.

I.1.1.1. Les sociétés d'assurances Non Vie

Tableau 1: Compagnies d'assurance Non Vie opérant au Burundi

Nom de la société	Forme juridique	Capital social (en FBU)
SOCABU ¹	S.A ²	3 060 000 000
UCAR AG	S.A ³	1 000 000 000
BICOR AG	S.A	1 854 381 962
SOGEAR	S.A	1 062 500 000
SOCAR AG	S.A	1 698 450 000
Jubilee ICB	S.A	1 000 000 000
EGIC-NV	S.A	2 004 000 000
BIC NON-VIE	S.A	3 041 000 000

Source : ARCA

Parmi les huit sociétés que comptait le marché burundais des assurances au 31 décembre 2018, deux d'entre elles, EGIC-NV et BIC Non Vie, ont procédé à l'augmentation du capital social.

Signalons que l'année 2018 a vu l'agrément définitif de deux entreprises d'assurances Non Vie qui ne s'étaient pas encore conformées au Code des assurances et/ou n'avaient pas encore exécuté les recommandations du régulateur. Il s'agit de la société SOGEAR et de la société EGIC-NV. BIC NON VIE travaille encore sous agrément provisoire.

Il importe de rappeler qu'en ce qui concerne l'actionnariat des entreprises d'assurances, six (6) sociétés sur les huit (8) sociétés pratiquant les assurances Non Vie sont détenues par des opérateurs nationaux, à savoir SOCABU, BICOR AG, UCAR AG, EGIC-NV, BIC Non Vie et SOGEAR ; une (SOCAR AG) comprend

¹ La SOCABU reste une société composite du fait que le processus de séparation n'est pas encore terminé

² Société Anonyme avec l'Etat burundais comme actionnaire principal

³ Société Anonyme

une partie des actions appartenant à une société étrangère tandis que la JUBILEE Insurance Company of Burundi est une filiale de JUBILEE HOLDING LTD basée au Kenya.

I.1.1.2. Les sociétés d'assurances Vie

Tableau 2 : Compagnies d'assurance Vie opérant au Burundi

Nom de la société	Forme juridique	Capital social (en FBU)
BICOR VC	S.A	500 166 000
Jubilee LICB	S.A	500 000 000
UCAR VC	S.A	1 405 000 000
SOCAR VIE	S.A	502 500 000
BIC VIE	S.A	921 000 000

Source : ARCA

Exceptée la société BIC Vie agréée provisoirement en 2017, toutes les autres compagnies d'assurances Vie sont issues de la mise en application de l'obligation de séparation des activités Vie et Non Vie.

I.1.2. Les intermédiaires d'assurances

Les intermédiaires d'assurances sont composés de courtiers d'assurances, d'agents généraux et de mandataires non-salariés. Les agents généraux et les mandataires non-salariés représentent les compagnies d'assurances et ont une obligation de fidélité envers l'entreprise d'assurance qui les a mandatés alors que les courtiers représentent les assurés et peuvent collaborer avec toutes les entreprises d'assurances agréées.

A la clôture de l'exercice 2018, le décompte des courtiers d'assurance fait état de 20 sociétés de courtage dont 19 disposent des agréments définitifs et une société, BCPI qui exerce sous autorisation provisoire.

Les sociétés de courtage agréées sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Liste des sociétés de courtage en assurance agréées

N°	Nom de la société de courtage	Année d'agrément
1	ASCOMA BURUNDI	2015
2	FIRST BURUNDI INSURANCE BROKERS	2015
3	TANGANYIKA INSURANCE BROKERS	2015
4	AFRIKA RISK BURUNDI S. A	2015
5	IMPERIAL BROKERAGE GROUP OF CABINETS	2015
6	CONFIDENT INSURANCE BROKERS COMPANY	2015
7	PAJEFLO FACILITATOR BUSINESS	2015
8	CONTACT ASSURANCE INFORMATION	2015
9	PROFESSIONAL INSURANCE BROKERS	2015
10	INGOMA BEST INSURANCE BROKERS	2016
11	AZIMUTS INSURANCE BROKERS	2016
12	SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE DES SOLUTIONS D'ASSURANCES	2016
13	COMPAGNIE DE COURTAGE EN ASSURANCE	2016
14	INTERNATIONAL BUSINESS CONTACT	2017
15	ACTIONS GENIALES D'ASSURANCE AUX GRANDS LACS	2017
16	MUNEZERO INSURANCE BROKERS	2017
17	SAFARI BURUNDI	2018
18	SAFE INSURANCE BROKERS	2018
19	FAST INSURANCE BROKERS	2018

Source : ARCA

A côté des sociétés de courtage d'assurance, le marché burundais des assurances comptait deux sociétés d'agences générales agréées par l'organe de supervision et de régulation des assurances, à savoir les sociétés BKY Insurance Agency Burundi et SOVEPA qui travaillent pour le compte de la société JUBILEE Insurance Company of Burundi.

Le Code des assurances autorise les sociétés d'assurances et les intermédiaires d'assurances à faire appel à des mandataires rémunérés à la commission à condition que ces derniers soient détenteurs d'une carte professionnelle délivrée par l'ARCA avec une validité de 2 ans renouvelable. Le tableau suivant retrace le nombre de mandataires non-salariés détenant des cartes professionnelles délivrées par l'ARCA.

Tableau 4 : Liste des détenteurs de la Carte Professionnelle

N°	MANDANT	Nombre de détenteurs de la Carte Professionnelle en 2018
1	SOCABU	62
2	SOCAR AG	21
3	SOCAR VIE	22
4	UCAR AG	20
5	UCAR VC	9
6	Jubilee ICB	22
7	SOGEAR	21
8	BICOR AG	13
9	SOCIETES DE COURTAGE	40
10	AGENTS GENERAUX	9
11	AUTRES	26
TOTAL		265

Source : ARCA

A la fin de l'exercice 2018, 265 personnes étaient habilitées à présenter les opérations d'assurances dont 109 ont reçu leurs cartes professionnelles au cours de cet exercice.

La SOCABU a le grand nombre de mandataires non-salariés par rapport aux autres entreprises d'assurances avec 62 mandataires non-salariés au total. Outre les sociétés BICOR AG et UCAR Vie et Capitalisation qui ont respectivement treize (13) et neuf (9) mandataires, le nombre des mandataires non-salariés des autres compagnies varie entre vingt (20) et vingt-deux (22).

I.2. Les réalisations, contraintes et perspectives d'avenir de l'ARCA

I.2.1. Réalisations

Les réalisations de l'ARCA au cours de l'exercice 2018 se regroupent essentiellement autour des axes ci-après :

- La régulation du secteur des assurances ;
- Le contrôle des différents acteurs du secteur d'assurance ;
- Le suivi de la mise en application des dispositions du Code des assurances.

D'autres réalisations à l'actif de l'ARCA seront aussi mentionnées.

A. La régulation du secteur des assurances

Au cours de l'année 2018, l'ARCA a procédé à l'agrément de certains acteurs du secteur des assurances. C'est dans ce cadre que des décisions d'agrément et que des cartes professionnelles des intermédiaires d'assurances ont été signés.

Il s'agit de :

- Trois décisions d'agrément définitif des sociétés d'assurance qui se sont conformées au Code des assurances en séparant les activités Vie des activités Non Vie ;
- Une décision d'agrément définitif d'une nouvelle société d'assurance ;
- Cent neuf cartes professionnelles accordées aux mandataires non-salariés des entreprises d'assurances, au personnel des sociétés de courtage ou à celui d'une agence générale d'assurance.

A côté des agréments et autorisations d'acteurs du secteur des assurances, l'ARCA a émis trois décisions et une circulaire à savoir :

- Décision N° 540/93/005 du 12 décembre 2018 portant Obligation pour les sociétés d'assurance de constituer une garantie financière ;
- Décision N°540/93/006 du 12/12/2018 portant Détermination des dispositions auxquelles aucune dérogation ne sera plus accordée par l'ARCA ;
- Décision N°540/93/007 du 12 décembre 2018 portant Dispositions applicables au paiement des sinistres et à la constitution des provisions pour sinistres à payer ;
- Circulaire N°540/93/001 du 21/12/2018 relative à la mise en place de la Commission Nationale d'Arbitrage.

En outre, il y a eu élaboration d'un projet de règlement sur la conduite du marché et la protection des consommateurs.

Enfin, au cours de l'année 2018, l'ARCA a reçu et traité vingt-neuf (29) dossiers de plaintes dont vingt-quatre (24) plaintes des assurés, personnes lésées ou bénéficiaires de contrats d'assurances contre les entreprises d'assurance pour le non- paiement ou le retard dans le paiement des indemnisations des sinistres, trois (3) plaintes d'entreprises d'assurance au sujet des dossiers recours inter compagnies, une (1) plainte d'un courtier d'assurance contre une entreprise d'assurance pour non-paiement des commissions ainsi qu'une plainte (1) d'un mandataire non-salarié contre son agent au sujet du non-paiement des honoraires.

Parmi ces dossiers, dix-huit (18), soit 68,9%, ont été clôturés à la satisfaction des parties plaignantes sur instruction de l'ARCA et six (6) dossiers ont été déférés aux instances judiciaires étant donné qu'ils échappaient à la compétence de l'ARCA. Les dossiers restants n'étaient pas encore clôturés au 31 décembre 2018.

B. Le contrôle des différents acteurs du secteur

B.1. Le contrôle sur pièces

En plus des activités de régulation du secteur des assurances, l'ARCA a réalisé des contrôles sur pièces sur base des états financiers et statistiques de l'exercice 2017 pour dix (10) sociétés d'assurances sur les treize (13) opérant au Burundi, étant donné que trois sociétés n'avaient pas produit les états financiers et statistiques de l'exercice du fait qu'elles étaient en début d'activité.

A l'issue de ces contrôles, des rapports mettant en exergue les forces et les faiblesses de chaque société ont été produits et des recommandations ont été émises.

L'ARCA a en outre effectué des contrôles sur pièces de quatorze (14) sociétés de courtage d'assurances sur base des états financiers de l'exercice 2017.

B.2. Le contrôle sur place

Au cours de l'exercice 2018, l'ARCA a conduit des contrôles sur place de deux (2) sociétés d'assurances, Jubilee Insurance Company of Burundi et Jubilee Life Insurance Company of Burundi. Ces contrôles s'étendaient sur tous les aspects des opérations pratiquées par ces deux sociétés et sur la gouvernance.

En plus, l'ARCA a effectué des contrôles sur place de quatre sociétés de courtage d'assurance à savoir IBIB, AFRIKA RISK, CIBCO et IMPERIAL BGC. Des rapports ont été produits et les recommandations ont été émises à l'endroit de ces sociétés contrôlées.

B.3. Sanctions

Au cours de l'année 2018, les acteurs du secteur ont d'une manière générale respecté la réglementation en vigueur sauf des cas de dépassement des délais de paiement des indemnités qui ont été observés pour certaines entreprises d'assurances, le plus de cas ayant été observés chez l'entreprise d'assurance BICOR AG, ce qui lui a valu une sanction d'avertissement.

C. Suivi de la mise en application du Code des assurances

Dans le cadre du suivi de l'application des dispositions du Code des assurances, en général, et du respect des assurances obligatoires, en particulier, l'ARCA a fait le contrôle du respect de l'assurance obligatoire des marchandises ou facultés à l'importation dont le rapport montre le nombre de contrats d'assurance transport des marchandises qui ont été souscrits au cours de l'exercice 2018. Une (1) seule dérogation à la souscription d'une assurance locale du transport des marchandises a été accordée par l'ARCA contre trente-cinq (35) dérogations qui avaient été accordées au cours de l'année 2017.

Au cours de l'exercice 2018, l'ARCA a aussi procédé au contrôle du respect l'obligation de l'assurance de la Responsabilité Civile des exploitants des immeubles commerciaux en matière d'incendie ou d'explosion au moyen des descentes effectuées dans les centres urbains du pays et en Mairie de Bujumbura. C'est dans ce cadre que soixante-dix-neuf (79) établissements commerciaux ont été inspectés dont 6 en commune Rumonge, 61 en Mairie de Bujumbura, 6 dans la commune Gitega et 6 en commune Ngozi.

Au terme du contrôle, il a été constaté que seuls 35 établissements commerciaux s'étaient conformés à la loi, soit 44% de tous les établissements commerciaux contrôlés. Ces descentes réalisées avec l'appui de l'administration provinciale et communale ont été l'occasion de porter à la connaissance des personnes assujetties qui ne se sont pas encore conformées à l'obligation d'assurance que la prochaine étape sera la prise des sanctions prévues par la loi.

D. Autres réalisations

A côté des réalisations figurant dans les trois axes ci-dessus, l'ARCA a exécuté d'autres actions qui ont une importance significative pour le secteur des assurances. Il s'agit de :

- Elaboration d'un projet de Politique Nationale d'Assurances et de la Stratégie de sa mise en œuvre ;
- Tenue d'un atelier d'échanges sur l'avant-projet du Code des assurances à l'intention des acteurs et partenaires du secteur des assurances ;

- Tenue du premier atelier de validation de la version Kirundi de l'avant-projet de loi portant révision du Code des Assurances du Burundi ;
- Elaboration du rapport annuel du secteur des assurances de l'exercice 2017 ;
- Formation des cadres de l'ARCA sur la Microassurance par le Cabinet MOEGLIN spécialisé en assurances ;
- Participation à une émission radiodiffusée sur le thème « accidents de la circulation routière et le développement du secteur des assurances » ;
- Formation en comptabilité des assurances au profit des cadres d'une société d'assurance nouvellement agréée.

I.2.2. Contraintes et défis

La réalisation des activités ci-dessus a été handicapée par plusieurs facteurs dont entre autres les suivants :

- Le manque de budget suffisant pour exécuter certaines activités ;
- Le retard observé dans le processus de révision du Code des assurances du Burundi ;
- L'absence d'un pouvoir de contrainte de l'ARCA à l'égard des entreprises d'assurances qui veulent souvent épuiser toutes les voies de recours judiciaires même lorsque la responsabilité de leur assuré est évidente ;
- Le partage des données du secteur avec certaines institutions sans aucun mémorandum ou cadre de collaboration préalablement établi ;
- Les compétences insuffisantes en matière de production des états financiers surtout pour les nouvelles sociétés d'assurances.

I.2.3. Perspectives d'avenir

Comme perspectives d'avenir, l'ARCA a défini certains axes d'intervention pour les prochaines années en vue de promouvoir le secteur des assurances de façon considérable. Ces axes sont notamment :

- L'introduction de la micro-assurance et de l'assurance agricole au Burundi qui permettra aux citoyens ayant un faible revenu d'avoir accès aux services d'assurances et, partant, d'accroître le taux de pénétration du secteur des assurances dans l'économie burundaise ;
- La mise en œuvre de la Politique Nationale d'Assurance à travers un plan stratégique actualisé pour la période de 2018-2027.

CHAPITRE II : L'ASSURANCE ET L'ECONOMIE

II.1. Le taux de pénétration des assurances

Tableau 5 : Part de l'assurance dans le PIB (données en milliers de FBU)

ANNEE	2014	2015	2016	2017	2018
Chiffre d'affaires du marché	36 109 260	36 907 078	36 935 136	40 610 015	46 410 278
PIB en francs courant	4 185 100 000	4 417 900 000	4 824 200 000	5 397 200 000	6 010 300 000
Taux de pénétration (en %)	0,86	0,84	0,77	0,75	0,77

Source : - Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018
- BRB, Indicateurs de conjoncture, Mars 2018

Après une baisse continue due au faible taux de croissance du chiffre d'affaires du secteur d'assurances par rapport à celui du PIB, le taux de pénétration a augmenté en 2018 grâce au regain de dynamisme du secteur qui a affiché une croissance de 14% contre 11% pour le PIB. Ainsi, le taux de pénétration est passé de 0,75% en 2017 à 0,77% en 2018.

II.1.1. Taux de pénétration de l'assurance Non Vie

Tableau 6 : Evolution du taux de pénétration de l'assurance Non Vie (données en milliers de FBU)

ANNEE	2014	2015	2016	2017	2018
Chiffre d'affaires du marché	25 135 809	25 724 240	24 897 812	26 083 128	29 035 908
PIB en francs courant	4 185 100 000	4 417 900 000	4 824 200 000	5 397 200 000	6 010 300 000
Taux de pénétration (en %)	0,60	0,58	0,52	0,48	0,48

Source : - Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018
- BRB, Indicateurs de conjoncture, Février 2019

En 2018, le taux de pénétration de l'assurance Non Vie (0,48%) est identique à celui de 2017 vu que le PIB et le chiffre d'affaires de la branche d'assurances Non Vie affichent une même tendance, soit un taux de croissance commun de 11%.

II.1.2. Taux de pénétration de l'assurance Vie

Tableau 7 : Evolution du taux de pénétration de l'assurance Vie (en milliers de FBU)

ANNEE	2014	2015	2016	2017	2018
Chiffre d'affaires du marché	10 973 451	11 182 838	12 037 324	14 526 887	17 374 369
PIB en francs courant	4 185 100 000	4 417 900 000	4 824 200 000	5 397 200 000	6 010 300 000
Taux de pénétration (en %)	0,25	0,26	0,25	0,25	0,29

Source : - Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018
- BRB, Indicateurs de conjoncture, Février 2019

A l'inverse du taux de pénétration de l'assurance Non Vie qui a stagné entre 2017 et 2018, celui des activités Vie, stable (0,25%) depuis 2014, s'est amélioré pour atteindre 0,29% en 2018. Cette augmentation du taux de pénétration en assurances Vie est due à la croissance du PIB (11%) qui est inférieure à celui des primes émises en assurances Vie (14%).

II.2. La densité de l'assurance

Tableau 8: Evolution de la densité de l'assurance (en milliers de FBU)

ANNEE	2014	2015	2016	2017	2018
Chiffre d'affaires du marché	36 109 260	36 907 078	36 935 136	40 610 015	46 410 278
Population du Burundi	9 535	9 824	10 115	11 495	11 772
Densité de l'assurance	3 787	3 757	3 652	3 533	3 942

Source : - Etats financiers des compagnies d'assurances des exercices de 2014 à 2018
- ISTEERU, Projection démographiques 2010-2050, niveau national et provincial, avril 2017

En 2018, la reprise de l'élan de croissance de la production du secteur des assurances a permis d'inverser la courbe de tendance à la baisse de la densité de l'assurance (prime moyenne par habitant et par an) qui s'observait jusqu'en 2017. La densité de l'assurance vaut 3 942 FBU en 2018, soit un niveau de prime moyenne par habitant supérieur à celui de 2014.

II.3. Les emplois dans les sociétés d'assurances

Tableau 9 : Répartition des emplois par société d'assurances (2018)

Compagnie	Nombre d'employés	Répartition
SOCABU	167	34,9%
BICOR AG	57	11,9%
UCAR AG	54	11,3%
SOCAR AG	41	8,6%
SOGEAR	41	8,6%
Jubilee ICB	24	5,0%
EGIC NV	20	4,2%
SOCAR VC	16	3,3%
BIC NON VIE	16	3,3%
UCAR VIE	15	3,1%
BICOR VC	12	2,5%
BIC VIE	12	2,5%
Jubilee LICB	3	0,6%
SECTEUR	478	100,0%

Source : Etats annuels des compagnies d'assurances de 2018

Le secteur des assurances comptait 478 employés à la fin de 2018 avec une part de 34,9% pour la SOCABU qui détient à elle seule 167 employés. BICOR AG détient la deuxième place avec à peu près de 12% des emplois, suivi de près par UCAR AG avec 11%. Les emplois de chacune des autres sociétés représentent moins de 10%.

Malgré l'opérationnalisation des nouvelles sociétés d'assurances en 2017, il est observé un recul des emplois en 2018 par rapport à l'exercice à 2017 qui sont passés de 482 en 2017 à 478 en 2018.

CHAPITRE III : INDICATEURS CLES DU SECTEUR D'ASSURANCES

Les activités d'assurances sont classées dans deux branches selon leur mode de gestion, la branche d'assurances Non Vie qui est gérée en répartition et celle d'assurances Vie gérée en capitalisation.

Les analyses qui suivent passent en revue les principaux indicateurs liés à la souscription et à la gestion des sinistres par les entreprises d'assurances ainsi que ceux relatifs à l'activité de courtage d'assurance.

III.1. Indicateurs clés des sociétés d'assurances

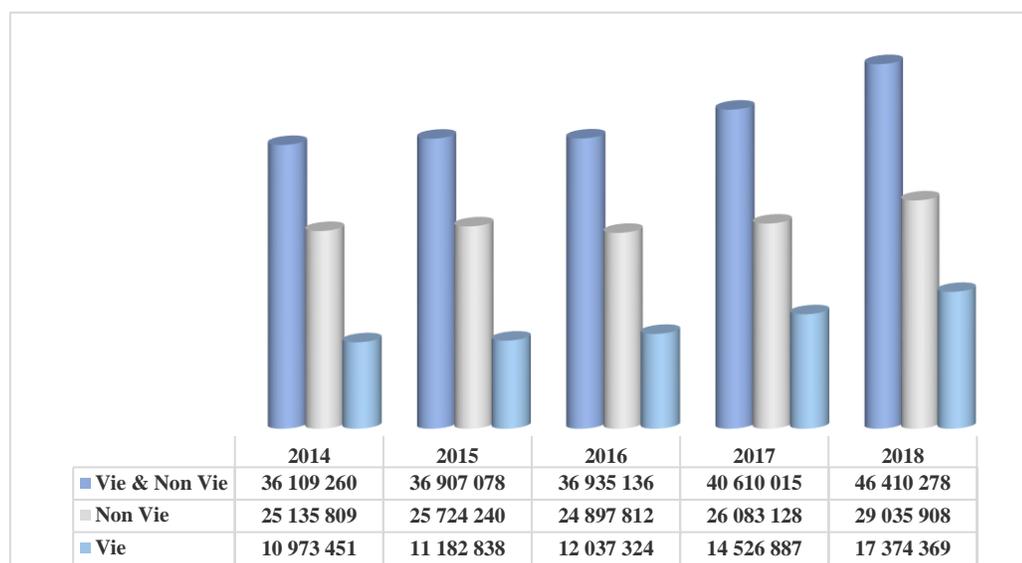
III.1.1. Les primes

A. Evolution du chiffre d'affaires

En général, le chiffre d'affaires est un indicateur qui illustre le volume d'activités d'une société commerciale. Pour le secteur des assurances, le chiffre d'affaires correspond au montant des primes émises (frais sur polices inclus) au cours de l'année.

Le graphique suivant retrace l'évolution du chiffre d'affaires du secteur burundais des assurances.

Graphique 1: Evolution du chiffre d'affaires (en milliers de FBU)

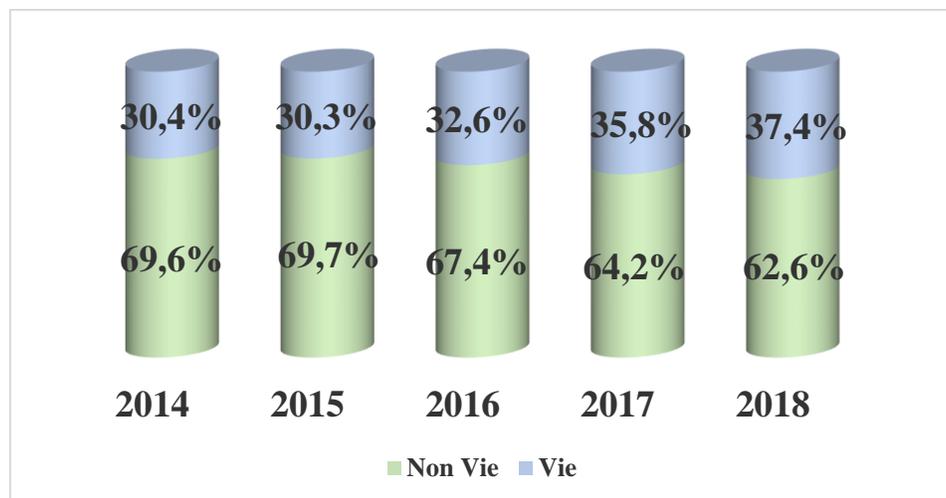


Source : Etats financiers des compagnies d'assurances des exercices de 2014 à 2018

Ce graphique montre l'augmentation de la demande d'assurances dans la population burundaise. En effet, le chiffre d'affaires du secteur des assurances continue à augmenter depuis 2014 malgré une petite stagnation au cours des années 2015 et 2016. Il est passé de 36,9 milliards de FBU en 2016 à 46,4 milliards de FBU en 2018, soit un accroissement positif d'environ 10 milliards de FBU en deux ans. Cette hausse du volume d'activités du secteur des assurances est le fruit du fort dynamisme des deux derniers exercices (2017 et 2018) qui ont connu des taux de croissance respectifs de 10% et 14 %, permettant ainsi d'accroître le chiffre d'affaires du secteur de 9,4 milliards de FBU en deux années seulement.

Les activités Vie poursuivent leur dynamisme avec des taux de croissance de 21% en 2017 et 20% en 2018. En outre, il est observé le regain de dynamisme des activités Non Vie dont la croissance s'élève à 11% en 2018 contre 5% en 2017.

Graphique 2: Répartition du chiffre d'affaires en Vie et Non Vie



Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

Depuis l'exercice 2015, on observe une chute de plus de 7% des parts de marché des activités Non Vie et une croissance soutenue des parts de marché des activités Vie. En 2018, la part de marché des activités Vie est 37,4% contre 30,3% en 2015 tandis que celle des activités Non Vie s'élève à 62,6% en 2018 contre 69,7% en 2015.

B. Parts de marché des différentes compagnies d'assurances

Tableau 10: Parts de marché des compagnies en assurance Non Vie

SOCIETE	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
SOCABU	33,2%	34,2%	31,6%	30,8%	28,9%
Jubilee ICB	19,8%	24,9%	24,1%	25,7%	25,3%
BICOR AG	19,2%	19,1%	21,2%	18,4%	16,8%
SOCAR AG	13,4%	10,6%	10,6%	13,1%	12,4%
UCAR AG	10,8%	9,2%	10,8%	8,2%	7,6%
EGIC-NV	0,0%	0,0%	0,0%	1,6%	3,9%
SOGEAR	3,6%	1,9%	1,7%	2,3%	3,0%
BIC NON VIE	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,0%
Total général	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

Avec l'arrivée de nouvelles compagnies d'assurances que sont Jubilee ICB (2010), EGIC-NV (2017) et BIC NON VIE (2018), il s'observe une situation de concurrence farouche entre les sociétés d'assurances Non Vie. Ainsi, la SOCABU qui est le leader du marché des assurances voit ses parts de marché diminuer depuis 2014. Toutefois, elle garde la première place en termes de parts de marché avec environ 29%, suivie de Jubilee ICB qui dispose de 25,3% de parts de marché tandis que les sociétés BICOR AG et SOCAR AG ont des parts respectifs de 16,8% et 12,4%. Les autres sociétés ont des parts de marché inférieures à 8%.

Entre 2017 et 2018, seules SOGEAR et EGIC-NV ont accru leurs parts de marché tandis que BIC NON VIE détient la plus petite part de marché (2%) pour sa première année de prestation.

Tableau 11 : Part des primes émises par catégorie d'assurances en Non Vie (donnés en milliers de FBU)

CATEGORIE	2 017		2 018		VARIATION
	PE	PART	PE	PART	
Accidents Corporels et maladie	4 132 999	15,8%	5 650 614	19,9%	1 517 615
Vehicules terrestres à moteur (RC)	6 847 686	26,3%	7 778 758	27,3%	931 072
Vehicules terrestres à moteur (Autres risques)	5 117 426	19,6%	4 815 465	16,9%	- 301 961
Incendie et autres dommages aux biens	4 281 496	16,4%	4 383 693	15,4%	102 197
RC Générale	630 698	2,4%	442 333	1,6%	- 188 365
Autres transports	1 804 725	6,9%	1 632 220	5,7%	- 172 506
Transports aériens	99 881	0,4%	186 109	0,7%	86 228
Transports maritimes	2 296 827	8,8%	2 688 760	9,5%	391 933
Autres risques directs dommages	871 391	3,3%	864 287	3,0%	- 7 104
Total général	26 083 128	100,0%	28 442 237	100,0%	2 359 109

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances des exercices 2017 et 2018

Depuis l'exercice 2017, la catégorie « Véhicules terrestres à moteur » possède le plus grand volume d'activités d'assurance Non Vie avec 44,2% des primes émises du secteur en 2018 contre 45,9% en 2017, soit une perte de part de 1,7% liée à la baisse des parts de la catégorie des autres risques de l'assurance des véhicules terrestres à moteur.

La catégorie « Accidents corporels et maladie » occupe la deuxième place en 2018 avec près de 20% des primes émises du secteur contre 15,8 % en 2017. La troisième place est occupée par la catégorie « Incendie et autres dommages aux biens » au sein de laquelle 15,4% et 16,4% des primes émises du secteur ont été produits en 2018 et 2017 respectivement. Les autres catégories d'assurances détiennent moins de 10% des parts dans la production du secteur.

Entre 2017 et 2018, les différentes catégories d'assurances n'affichent pas une même dynamique de croissance. La catégorie « Accidents corporels et Maladies » est la plus dynamique avec une augmentation de 1,5 milliards de FBU de sa production alors que la catégorie « Véhicules terrestres à moteur Autres risques » a accusé la plus grande baisse dépassant légèrement 300 millions de FBU.

Tableau 12 : Parts de marché des compagnies en assurances Vie

SOCIETE	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
SOCABU	69,6%	69,2%	62,3%	67,9%	62,9%
SOCAR VIE	7,4%	8,9%	14,6%	14,3%	14,4%
BICOR VC	9,5%	8,6%	8,6%	8,6%	8,6%
Jubilee LICB	13,6%	13,3%	14,5%	9,2%	6,1%
UCAR VC	-	-	-	-	6,2%
BIC VIE	-	-	-	-	1,9%
Total général	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices 2014 à 2018

De 2014 à 2018, SOCABU domine largement le volume d'activité en assurances Vie avec des parts de marché qui dépassent 60% sur toute la période tandis que les sociétés SOCAR VIE et BICOR VC se situent respectivement en deuxième et troisième positions pour 2018.

Pour Jubilee LICB qui occupait la deuxième place en 2014 et 2015, elle voit sa part de marché chuter pour occuper la cinquième place en 2018 après UCAR VC qui a commencé ses activités au cours de cette même année. La dernière position est occupée par BIC VIE qui a presque 2% de parts de marché en assurance Vie.

Tableau 13 : Répartition des primes émises par catégorie d'assurances Vie

CATEGORIE	2 017		2 018		VARIATION
	PE	PART	PE	PART	
Contrat en cas de vie	-	0,00%	-	0,00%	-
Contrat en cas de décès	2 663 717	18,34%	3 396 618	19,92%	732 901
Mixte	959 840	6,61%	898 639	5,27%	- 61 201
Complémentaires	93 978	0,65%	445 763	2,61%	351 785
Epargne	10 809 352	74,41%	12 307 121	72,19%	1 497 769
Titre de capitalisation	-	0,00%	-	0,00%	-
Total général	14 526 887	100%	17 048 140	100%	2 521 254

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2018 et 2018

La catégorie « Epargne » prédomine le marché d'assurances Vie. Elle totalise à elle seule plus de 70% des parts en 2017 et 2018. Elle est suivie par la catégorie « Contrats en cas de décès » qui a presque 20% des parts.

En ce qui concerne les garanties en cas de Vie et les titres de capitalisations, ils ne sont pas commercialisés. Il ressort aussi que seule la production de la catégorie « Mixte⁴ » est en baisse de 61 millions de FBU.

III.1.2 Les prestations

III.1.2.1 Assurance « Non Vie »

A. Charge de sinistres

Tableau 14 : Charge de sinistres en assurance Non Vie (en milliers FBU)

ANNEE	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Sinistres payés	10 261 888	11 495 152	10 649 924	12 362 471	14 256 400
Variation des PSAP	349 986	- 1 258 249	- 1 173 648	61 370	3 342 047
Charge des sinistres	10 611 874	10 236 903	9 476 275	12 423 841	17 598 447

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices 2014 à 2018

Alors que la charge de sinistre avait baissé de 2014 à 2016 suite aux variations négatives des provisions pour sinistres à payer (PSAP), elle a fortement augmenté sur les trois dernières années quittant 9,5 milliards de FBU en 2016 à 17,6 milliards de FBU en 2018. Cette hausse est fruit de l'augmentation simultanée des sinistres payés et de la variation des PSAP sur cette période. En effet, le secteur a connu un sinistre

⁴ Contrats en cas de vie et en cas de décès

exceptionnel d'une valeur dépassant 4 milliards de FBU provisionné par une compagnie, ce qui a augmenté les PSAP.

Tableau 15 : Charge de sinistres par catégorie d'assurances Non Vie (en milliers FBU)

Catégories	2015	2016	2017	2018
Accidents Corporels et maladie	1 733 661	2 303 475	2 861 908	3 095 062
Vehicules terrestres à moteurResponsabilité civile	3 901 687	2 336 362	5 653 342	6 314 142
Vehicules terrestres à moteurAutres risques	770 012	3 750 954	2 383 792	3 099 506
Transports aériens	60 945	-5 127	-31 502	2 597
Transports maritimes	611 475	70 550	462 020	302 243
Autres transports	250 925	100 019	176 915	35 046
Incendie et autres dommages aux biens	677 706	440 760	779 919	4 349 625
RC Générale	1 943 811	163 698	102 243	391 591
Autres risques directs dommages	286 680	315 585	35 205	8 635
Total général	10 236 903	9 476 275	12 423 841	17 598 447

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices 2015 à 2018

La catégorie « Véhicules terrestres à moteur » dispose de la plus grosse charge des sinistres à savoir 9,4 milliards de FBU dont 6,3 milliards de FBU pour la garantie Responsabilité Civile et 3,1 milliards de FBU pour les autres garanties.

La deuxième place revient à la catégorie « Incendies et autres dommages aux biens » avec 4,3 milliards de FBU de charge de sinistres, soit une augmentation énorme de plus de 3,5 milliards de FBU par rapport aux exercices antérieurs où elle n'avait jamais dépassé une charge de sinistres de 800 millions de FBU. Cette forte augmentation de la charge des sinistres dans la catégorie « Incendies et autres dommages aux biens » a été causée par un sinistre exceptionnel d'une valeur de plus de 4 milliards de FBU.

La troisième place est tenue par la catégorie « Accidents corporels et maladies » qui détient une charge des sinistres équivalent à 3 milliards de FBU en 2018 contre 2,9 milliards de FBU en 2017 où elle occupait la deuxième place.

Les autres catégories ont chacune une charge des sinistres inférieure à 500 millions de FBU en 2018.

B. Taux de sinistres à primes (taux de sinistralité)

Tableau 16: Taux global de sinistres à primes en assurance Non Vie (en milliers FBU)

ANNEE	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Charge des sinistres	10 611 874	10 236 903	9 476 275	12 423 841	17 598 447
Primes acquises	25 377 114	26 108 594	26 988 324	25 908 938	29 750 571
Taux de sinistralité (S/P)	41,8%	39,2%	35,1%	48,0%	59,2%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

Le taux global de sinistres à primes s'est maintenu en dessous du maximum théorique de 65%. Cependant, depuis l'exercice 2016, une hausse continue de plus de 10% est observée. C'est ainsi que ce taux effleure 60% en 2018. Cette situation résulte des accroissements positifs des charges des sinistres qui dépassent ceux des primes acquises.

Tableau 17 : Taux global de sinistres à primes par catégorie en assurance Non Vie

Catégories	2015	2016	2017	2018
Accidents Corporels et maladie	60,9%	66,6%	63,7%	59,1%
Véhicules terrestres à moteur (RC)	73,3%	42,5%	82,8%	79,4%
Véhicules terrestres à moteur (Autres risques)	15,1%	53,8%	47,9%	58,7%
Incendie et autres dommages aux biens	14,7%	9,4%	18,5%	91,0%
RC Générale	83,4%	41,0%	29,1%	72,1%
Transports aériens	15,9%	-2,3%	-30,1%	1,8%
Transports maritimes	28,1%	3,1%	20,3%	10,6%
Autres transports	10,8%	4,4%	9,7%	2,2%
Autres risques directs dommages	29,1%	25,2%	4,2%	0,6%
Total général	39,2%	35,1%	48,0%	59,2%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2015 à 2018

Globalement, sur 100 FBU de primes acquises à l'exercice, 59,2 FBU ont servi à couvrir les sinistres en 2018 contre 48 FBU en 2017 et 35,1 FBU en 2016.

En 2018, seules trois catégories d'assurances disposent des taux de sinistres qui dépassent le maximum théorique de 65% à savoir « Véhicules terrestres à moteur (RC) », « Incendie et autres dommages aux biens » et « RC générale ». Il sied de préciser que la hausse du taux de sinistralité en « Incendie et autres dommages aux biens » provient du sinistre exceptionnel susmentionné tandis que celle observée en « RC générale » est due à la chute de la production dans cette catégorie.

III.1.2.2 Assurance Vie

Tableau 18 : Evolution des prestations en assurance Vie (en milliers FBU)

ANNEE	2014	2015	2016	2017	2018
Prestation de l'exercice	3 464 479	3 759 096	3 853 595	6 003 934	4 261 425
Taux de croissance des Prestations		8,5%	2,5%	55,8%	-29,0%
Primes émises	10 973 451	11 182 838	10 607 108	14 526 887	17 373 652
Prestations/primes émises	31,6%	33,6%	36,3%	41,3%	24,5%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

De 2014 à 2017, les prestations servies en assurance Vie ont augmenté d'année en année avec des taux de croissance dépassant ceux des primes émises. Ainsi, la part des prestations dans les primes émises est passée de 31,6% en 2014 à 41,3% en 2017. Toutefois, en 2018, il s'observe une baisse des prestations qui sont retombées à 4,3 milliards.

Il ressort que, sur les cinq dernières années, les primes émises au cours de chaque exercice peuvent couvrir correctement les prestations offertes.

III.2. Indicateurs clés des sociétés de courtage en assurance

A la fin de l'exercice 2018, dix-neuf (19) sociétés de courtage en assurance disposaient d'un agrément.

Cinq sociétés à savoir SIBRO, FIB, Reliance Insurance Brokers, SAFARI Burundi et IBUSCON n'ont pas produit les états financiers vu qu'elles n'ont pas exercé au cours de cette année.

Ainsi, la présente partie est relative aux 14 sociétés de courtage en assurance ayant fourni les données à l'ARCA. Elle se focalise sur le chiffre d'affaires réalisé par ces sociétés qui est constitué des commissions réalisées sur les affaires apportées aux sociétés d'assurances.

III.2.1. Courtage en assurance Non Vie

A. Chiffre d'affaires des sociétés de courtage en assurance Non Vie

Tableau 19 : Commissions payées aux sociétés de courtage en assurance Non Vie

N°	Société de courtage	Commissions totales (en milliers FBU)	Part
1	ASCOMA	635 540	48,4%
2	AGEAGL	157 393	12,0%
3	FBIB	149 572	11,4%
4	TIB	92 237	7,0%
5	AZIMUTS	72 642	5,5%
6	CIBCO	70 226	5,3%
7	AFRICA RISK	33 247	2,5%
8	MIBRO	32 211	2,5%
9	IMPERIAL B.G.C	20 015	1,5%
10	BCPI	17 401	1,3%
11	IBIB	15 622	1,2%
12	SISAB	12 478	1,0%
13	COCAS	3 918	0,3%
14	PAJEFLO	475	0,0%
	TOTAL	1 312 977	100,0%

Source : Etats financiers des sociétés de courtage en assurances, exercice 2018

En 2018, les sociétés de courtage ont totalisé un chiffre d'affaires de 1,3 milliards de FBU. En tête vient la société ASCOMA avec 636 millions de FBU, soit 48,4% du total des commissions réalisées par les sociétés de courtage.

Les sept premières sociétés de courtage détiennent à elles seules 1,2 milliards de FBU, soit 92,2 % de parts de marché tandis que les sept autres ne se partagent que 7,8%.

B. Taux de commissions payées aux sociétés de courtage en assurance Non Vie**Tableau 20 : Taux de commission par catégorie d'assurances Non Vie**

Catégories d'assurance	Primes apportées par les courtiers (en milliers Fbu)	Commissions (en milliers Fbu)	Taux de commissions
Accidents corporels et maladie	963 783	91 875	9,5%
Automobile (RC et autres risques)	2 903 763	304 583	10,5%
Incendie et autres dommages aux biens	2 266 139	374 441	16,5%
RC générale	220 212	33 036	15,0%
Transports	2 230 397	398 171	17,9%
Autres risques directs dommages	605 692	110 871	18,3%
TOTAL	9 189 986	1 312 977	14,3%

Source : Etats financiers des sociétés de courtage en assurances, exercice 2018

En 2018, les affaires apportées par les courtiers aux sociétés d'assurance dans chaque catégorie d'assurance sont rémunérées à un taux qui varie entre 9,5% et 18,3% et s'établit en deçà du maximum théorique de 20%. Ce taux est plus élevé en assurance « Autres Risques Directs Dommages » (18,3%) et en assurance « Transports » (17,9%).

C. Apport des sociétés de courtage dans le chiffre d'affaires des assureurs Non Vie

Les sociétés de courtage d'assurances ont joué un rôle non négligeable dans la production des entreprises d'assurances, en témoigne le tableau suivant qui montre la part des primes qu'elles ont apportées dans le chiffre d'affaires des différentes sociétés d'assurances Non Vie.

Tableau 21 : Part des sociétés de courtage dans les primes émises en assurances Non Vie

Société	Primes apportées par les courtiers (en milliers FBU)	PE par les compagnies (en milliers FBU)	Part des courtiers
SOCABU	3 197 555	8 394 723	38,1%
Jubilee ICB	2 564 701	7 349 313	34,9%
BICOR AG	2 414 434	4 888 516	49,4%
SOCAR AG	510 515	3 607 174	14,2%
UCAR AG	244 179	2 217 072	11,0%
SOGEAR	24 854	859 488	2,9%
EGIC-NV	125 090	1 125 951	11,1%
BIC Non Vie	108 658	593 671	18,3%
TOTAL	9 189 986	29 035 908	31,7%

Source : Etats financiers des sociétés de courtage en assurances, exercice 2018

En 2018, les courtiers ont apporté 9,2 milliards de FBU de primes émises aux sociétés d'assurance Non Vie, ce qui représente 31,7% du chiffre d'affaires global de ces dernières.

La société BICOR AG collabore fortement avec les courtiers qui lui apportent presque la moitié de son volume d'affaires. La SOGEAR, quant à elle, a entretenu une faible relation d'affaires avec les sociétés de courtage. En effet, elle n'a perçu que 24,8 millions de FBU de primes émises sur un chiffre d'affaires global de 859 millions de FBU, soit un 2,9%.

L'apport des autres courtiers dans le chiffre d'affaires de chacune des autres sociétés d'assurance Non Vie varie entre 11% et 38,1%.

III.2.2. Courtage en assurances Vie

A. Chiffre d'affaires des sociétés de courtage en assurances Vie

Tableau 22 : Commissions payées aux sociétés de courtage en assurances Vie

N°	Société de courtage	Commissions totales (en milliers FBU)	Part
1	ASCOMA	15 082	35,8%
2	CIBCO	6 679	15,8%
3	AZIMUTS	6 153	14,6%
4	IMPERIAL B.G.C	5 210	12,4%
5	FBIB	4 633	11,0%
6	TIB	2 188	5,2%
7	AFRICA RISK	994	2,4%
8	AGEAGL	907	2,2%
9	MIBRO	301	0,7%
	TOTAL	42 147	100%

Source : Etats financiers des sociétés de courtage en assurances, exercice 2018

Sur les 14 sociétés de courtage, seules 9 sociétés interviennent dans les activités d'assurances Vie.

Le tableau qui précède montre que les cinq premières sociétés de courtage accaparent environ 90% du total des commissions tandis que les quatre autres se partagent le reste, soit environ 10%.

La société ASCOMA domine le courtage en assurances Vie avec 15 millions de FBU de commissions réalisées, soit 35,8% de toutes les commissions payées aux courtiers en assurances Vie.

B. Taux de commissions payées aux sociétés de courtage en assurances Vie

Tableau 23 : Taux de commission par société de courtage en assurances Vie

Société de courtage	Primes apportées par les Courtiers (En milliers FBU)	Commissions totales (en milliers FBU)	Taux de commission
ASCOMA	104 319	15 082	14,5%
CIBCO	278 503	6 679	2,4%
AZIMUTS	37 678	6 153	16,3%
IMPERIAL B.G.C	66 951	5 210	7,8%
FBIB	43 454	4 633	10,7%
TIB	28 499	2 188	7,7%
AFRICA RISK	15 979	994	6,2%
AGEAGL	7 113	907	12,7%
MIBRO	1 583	301	19,0%
TOTAL	584 079	42 147	7,2%

Source : Etats financiers des sociétés de courtage en assurances, exercice 2018

Globalement, le taux de rémunération des affaires apportées par les courtiers en assurances Vie est de 7,2%. Le taux le plus élevé est affiché par la société MIBRO (19%) alors que le plus faible revient à la société CIBCO (2,4%).

C. Apport des sociétés de courtage dans le chiffre d'affaires des assureurs Vie

Tableau 24 : Part des sociétés de courtage dans les primes émises en assurances Vie

Nom de l'assureur	Primes apportées par les Courtiers (En milliers FBU)	PE par les compagnies (en milliers FBU)	Part des courtiers
SOCABU	104 297	10 923 132	1,0%
Jubilee ICB	331 955	1 058 692	31,4%
BICOR VC	14 989	1 487 272	1,0%
SOCAR VIE	34 264	2 500 961	1,4%
UCAR VC	0	1 078 072	0,0%
BIC VIE	98 574	326 229	30,2%
TOTAL	584 079	17 374 358	3,4%

Source : Etats financiers des sociétés de courtage en assurances, exercice 2018

Les affaires apportées par les courtiers représentent 3,4% des primes émises en assurances Vie. Les sociétés qui collaborent le plus avec les courtiers sont Jubilee LICB avec 31,4% et BIC VIE avec 30,2%.

UCAR Vie et Capitalisation n'a pas entretenu de relations d'affaires avec les sociétés de courtage.

CHAPITRE IV : SITUATION PATRIMONIALE DES ENTREPRISES D'ASSURANCES

IV.1. Présentation des postes d'actif

Tableau 25 : L'actif du secteur (en milliers de FBU)

EXERCICE	2014	2015	2016	2017	2018
ACTIF IMMOBILISE	44 723 918	45 314 037	54 028 048	88 389 507	106 789 063
Immobilisations incorporelles	847 404	558 537	187 862	940 904	1 301 208
Immobilisations corporelles	20 738 729	22 172 605	23 638 360	54 611 954	55 172 729
Immobilisations financières	23 137 785	22 582 896	30 201 827	32 836 649	50 315 126
Q/R DANS LES PT	5 640 460	7 788 656	7 139 911	9 806 718	12 989 714
Primes	1 112 345	2 209 237	1 844 305	2 209 666	2 152 044
Sinistres	4 528 115	5 579 419	5 295 607	7 597 052	10 837 670
VALEURS REALISABLES A CT	38 417 152	49 273 382	51 403 164	57 831 430	68 199 147
Créances sur les réassureurs	1 545 426	1 034 802	823 286	1 583 330	3 563 839
Créances sur les assurés et les agents (41)	8 467 815	8 917 298	11 200 235	9 722 129	10 746 102
Personnel (42)	21 450	103 356	77 460	161 402	63 350
Autres valeurs réalisables à CT	28 382 460	39 217 926	39 302 182	46 364 569	53 825 856
VALEURS DISPONIBLES	5 997 776	5 552 828	8 404 604	9 033 273	11 073 471
Banques et chèques postaux	5 987 464	5 441 458	8 355 984	8 993 433	10 930 074
Caisse	10 312	111 369	48 620	39 839	143 397
TOTAL ACTIF	94 779 306	107 928 903	120 975 728	165 060 927	199 051 395

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

Pour l'exercice 2018, les actifs du secteur des assurances sont dominés par les immobilisations (106,8 milliards de FBU) et les valeurs réalisables à court terme (68,2 milliards de FBU). Les valeurs disponibles se chiffrent à 11,1 milliards de FBU tandis que les parts des réassureurs dans les provisions techniques sont évaluées à environ 13 milliards de FBU.

IV.2. Présentation des postes du passif

Tableau 26 : Le passif du secteur (en milliers de FBU)

Valeurs	2014	2015	2016	2017	2018
Fonds propres	20 130 145	21 886 969	21 861 541	55 775 372	69 789 894
CAPITAL	4 283 716	8 692 365	10 514 865	13 374 768	18 768 768
RESERVES	5 980 239	2 822 413	2 805 663	10 145 169	10 647 108
Résultat, Report ET autres éltés des capitaux propres	9 866 190	10 372 191	8 541 013	32 255 435	40 374 017
PNC, PPC et DLMT	2 849 389	5 243 984	6 762 702	6 520 401	5 960 470
PPC	1 623 000	1 600 000	1 600 000	1 670 000	1 661 835
PNC	-	913 750	913 750	913 750	913 750
DLMT	1 226 389	2 730 235	4 248 953	3 936 652	3 384 886
Provisions techniques	59 559 039	67 915 691	72 639 026	84 732 629	98 364 756
PT de Primes	41 790 630	50 568 511	56 549 618	64 414 996	74 711 847
PT de sinistres nettes de recours	17 768 409	17 347 181	16 089 408	20 317 633	23 652 908
Dettes à court terme	11 777 656	13 969 320	17 169 192	16 641 828	21 131 471
Résultat en instance d'affectation	463 077	- 1 087 062	2 543 266	1 390 696	3 804 805
TOTAL PASSIF	94 779 306	107 928 903	120 975 728	165 060 927	199 051 395

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

Le passif du secteur des assurances affiche une hausse continue sur la période de 2014 à 2018, passant de 95 milliards de FBU en 2014 à 199 milliards de FBU en 2018, donc du simple à plus du double. Il est dominé essentiellement par les fonds propres et les provisions techniques.

Les fonds propres ont enregistré une forte croissance sur la période de 2014 à 2018. Ils sont passés de 20 milliards de FBU en 2014 à 69,8 milliards de FBU en 2018, soit un taux de croissance de 247%. C'est en 2017 qu'ils ont connu une forte croissance due aux réévaluations de la valeur des actifs immobiliers effectuées par quatre sociétés d'assurances, passant de 22,2 milliards de FBU en 2016 à 55,7 milliards de FBU en 2017, soit un taux de croissance de 147%.

Les provisions techniques occupent une place importante ; elles sont passées de 60 milliards de FBU en 2014 à 98 milliards de FBU en 2018, soit un taux de croissance de 65%. Cette croissance est alimentée par les provisions mathématiques de l'assurance Vie, spécialement celles relatives à l'épargne.

IV.3. Présentation du Compte d'exploitation Non Vie

Tableau 27 : Compte d'exploitation Crédit Non Vie (en milliers de FBU)

Libellé	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Primes émises	25 135 809	25 724 240	24 897 812	26 083 128	29 035 908
Provisions de primes à (t-1)	6 678 039	8 664 585	8 289 866	7 667 984	7 842 174
Provisions de primes à (t)	6 436 734	8 280 230	6 199 354	7 842 174	7 127 511
Primes acquises	25 377 114	26 108 594	26 988 324	25 908 938	29 750 571
Primes cédées en réassurance	9 508 414	10 036 453	9 539 325	8 209 638	9 093 365
Q/R Provision de primes à (t-1)	86 514	1 739 678	2 051 260	1 755 309	1 628 678
Q/R Provision de primes à (t)	70 530	2 051 260	1 755 309	1 628 678	1 489 769
Primes acquises aux réassureurs	9 524 398	9 724 870	9 835 277	8 336 269	9 232 274
Primes acquises nettes de réassurance	15 852 715	16 383 724	17 153 047	17 572 669	20 518 298
Total produit de placement	1 747 844	2 371 243	3 415 399	4 928 995	4 990 421
Total autres produits	- 101 203	-	42 577	127 281	23 831
Solde débiteur	-	806 159	-	-	-
Total crédit	17 499 356	19 561 126	20 611 023	22 628 944	25 532 550

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

De 2014 à 2018, le solde du compte d'exploitation Non Vie a été débiteur uniquement pour l'exercice 2015 d'un montant de 806 millions de FBU.

Tableau 28 : Compte d'exploitation Débit Non Vie (en milliers de FBU)

Libellé	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Sinistres payés	10 261 888	11 495 152	10 649 924	12 362 471	14 256 400
Provisions de sinistres à (t)	17 395 211	17 058 284	15 884 636	20 273 812	23 639 135
Provisions de sinistres à (t-1)	17 045 225	18 316 533	17 058 284	20 212 442	20 297 088
Charge des sinistres	10 611 874	10 236 903	9 476 275	12 423 841	17 598 447
Sinistres payés par les réassureurs	4 076 590	3 633 043	4 129 027	3 611 358	4 047 179
Q/R Provisions de sinistres à (t)	5 467 928	5 471 928	5 325 747	7 532 301	10 837 670
Q/R Provisions de sinistres à (t-1)	5 030 448	6 431 789	5 471 928	7 336 453	7 532 301
Prestations à la charge des réassureurs	4 514 070	2 673 182	3 982 846	3 807 206	7 352 547
Charge des sinistres nette de réassurances	6 097 804	7 563 721	5 493 429	8 616 635	10 245 899
Commissions payées	1 688 434	1 751 835	2 020 820	1 724 220	2 271 849
Commissions reçues des réassureurs	2 289 757	2 480 743	2 217 307	2 235 400	2 367 263
Commissions nettes de réassurance	- 601 323	- 728 908	- 196 487	- 511 180	- 95 414
Total autres charges	11 733 669	12 067 783	12 168 358	13 132 995	13 461 590
Total charges de placement	243 426	658 530	887 635	826 509	872 411
Solde créditeur	25 781	-	2 258 088	563 986	1 048 064
Total débit	17 499 356	19 561 126	20 611 023	22 628 944	25 532 550

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

L'exercice 2018 met en évidence un résultat d'exploitation de 1 milliard de FBU contrairement à l'exercice 2017 où il était évalué à 564 millions de FBU. Toutefois, ce résultat dégagé en 2018 reste encore faible par rapport à 2016, en raison d'une perte réalisée par 3 compagnies d'assurance d'environ 799 millions de FBU.

IV.4. Présentation du compte d'exploitation Vie

Tableau 29 : Compte d'exploitation Vie Crédit (en milliers de FBU)

Libellé	2014	2015	2016	2017	2018
Primes émises	10 973 451	11 182 838	12 037 324	14 526 887	17 373 652
Primes cédées en réassurance	1 156 377	1 255 764	1 694 170	1 349 695	1 576 782
Primes émises nettes de réassurance	9 817 073	9 927 074	10 343 154	13 177 192	15 796 870
Total produits de placement	454 126	3 248 662	4 433 598	4 388 805	5 887 389
Total autres produits	2 662 480	10	23 562	625	12 438
Solde débiteur	-	-	-	-	-
Total crédit	12 933 679	13 175 746	14 800 313	17 566 621	21 696 697

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

Sur la période de 2014 à 2018, le compte d'exploitation Vie n'a jamais dégagé un solde débiteur.

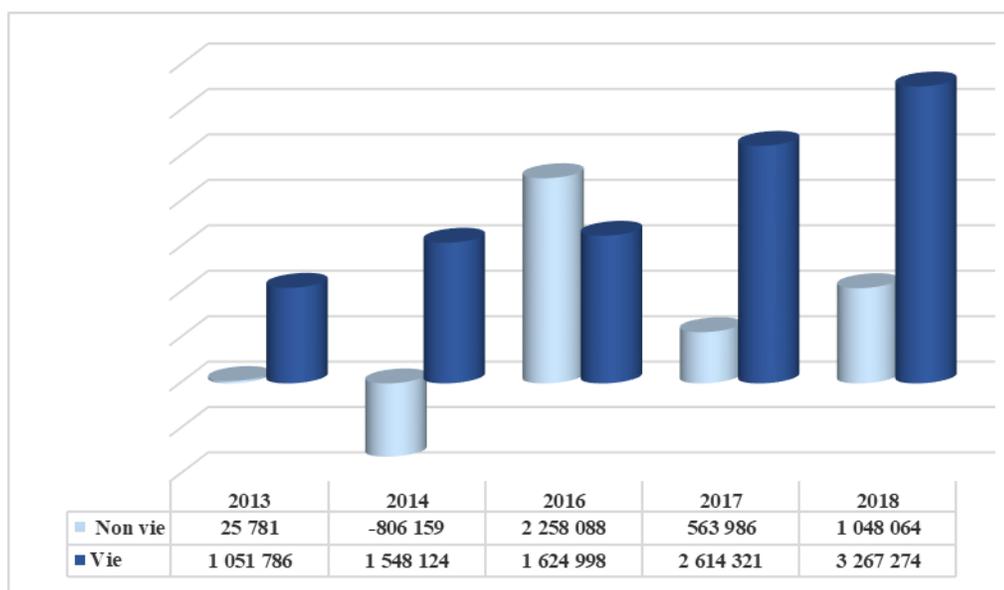
Tableau 30 : Compte d'exploitation Vie Débit (en 000FBU)

Exercice	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Prestations de l'exercice	3 464 479	3 759 096	4 226 867	6 003 934	4 261 425
Prestations à la charge des réassureurs	297 854	557 748	467 808	651 070	494 941
Charge des prestations nette de réassurance	3 166 624	3 201 348	3 759 059	5 352 864	3 766 484
Dotation aux provisions de l'exercice	7 530 667	7 279 077	7 977 859	7 654 320	10 976 192
Q/R dans les dotations aux provisions	- 13 159	88 564	- 166 424	491 992	81 288
Dotations aux provisions nettes	7 543 826	7 190 513	8 144 283	7 162 328	10 894 904
Charges de commissions	30 240	139 352	182 030	249 157	611 190
Commissions reçues	249 215	250 531	374 952	305 313	440 888
Commissions nettes de réassurance	- 218 975	- 111 179	- 192 922	- 56 156	170 302
Charges de gestion	1 390 417	1 334 080	1 459 754	2 492 751	3 644 572
Charges de placement	-	12 861	5 141	513	4 911
Solde créditeur	1 051 786	1 548 124	1 624 998	2 614 321	3 215 524
Total débit	12 933 679	13 175 746	14 800 313	17 566 621	21 696 697

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

Le compte d'exploitation Vie affiche un résultat positif sur toute la période. Le résultat d'exploitation enregistre une croissance continue sur toute la période, passant de 1 milliard de FBU en 2014 à 3,3 milliards de FBU en 2018.

Le graphique suivant donne une vue synthétique de l'évolution du résultat d'exploitation Vie et Non Vie.

Graphique 3 : Evolution du résultat d'exploitation (en 000 FBU)

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

Contrairement à l'assurance Non Vie où le résultat d'exploitation varie sur toute la période, passant d'une perte (en 2015) aux bénéfices dont le pic (2,3 milliards de FBU) a été observé en 2016, l'assurance Vie a enregistré un résultat d'exploitation bénéficiaire sur toute la période, passant de 1 milliard de FBU en 2014 à 3,3 milliards de FBU en 2018.

CHAPITRE V : AUTRES INDICATEURS PERTINENTS

V.1. La marge de solvabilité du secteur

La méthodologie de calcul de la marge de solvabilité est décrite par les articles 370 à 373 du Code des assurances. La présente partie illustre la marge de solvabilité du secteur des assurances calculée conformément aux articles précités.

Tableau 31 : Marge de solvabilité

ANNEE	2017	2018
MARGE DISPONIBLE	38 559 146 191	47 462 110 821
MARGE REGLEMENTAIRE NON VIE (a)	3 618 024 252	3 380 968 755
MARGE REGLEMENTAIRE VIE (b)	2 799 591 714	3 346 103 042
TOTAL MARGE REGLEMENTAIRE (a+b)	6 417 615 966	6 727 071 797
SURPLUS/DEFICIT DE MARGE	32 141 530 224	40 735 039 025
Marge disponible/marge réglementaire	600,8%	705,5%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de 2017 et 2018

A la fin de l'exercice 2018, la marge disponible au sein du secteur est égale à 47,5 milliards de FBU, soit une augmentation de 9 milliards de FBU par rapport à 2017. Avec une marge réglementaire équivalent à 6,7 milliards de FBU en 2018, il ressort un surplus de marge important dont la valeur est de 40,7 milliards de FBU contre un surplus de marge de 32,1 milliards de FBU observé en 2017. De 2017 à 2018, la situation de solvabilité s'est améliorée et dénote une marge disponible plus que suffisante.

Toutefois, il est à signaler que cette situation de marge globale du secteur n'est pas observée de la même manière par toutes les sociétés du secteur.

V.2. La couverture des engagements réglementés (Vie et Non Vie)

L'article 336 du Code des assurances définit un certain nombre d'engagements réglementés dont les entreprises d'assurance doivent, à tout moment, être en mesure de justifier l'évaluation à savoir :

- Les provisions techniques suffisantes pour le règlement intégral de leurs engagements vis-à-vis des assurés ou bénéficiaires de contrats ;
- Les postes du passif correspondant aux autres créances privilégiées ;
- Les dépôts de garantie des agents, des assurés et des tiers, s'il y a lieu ;
- Une provision de prévoyance en faveur des employés et agents destinée à faire face aux engagements pris par l'entreprise envers son personnel et ses collaborateurs.

Selon l'article 350, ces engagements réglementés doivent, à toute époque, être représentés par des actifs équivalents, placés et localisés au Burundi où les risques ont été souscrits. La présente partie illustre le taux de couverture de ces engagements par les entreprises du secteur.

Tableau 32 : Couverture des engagements réglementés (en milliers de FBU)

ANNEE	2014	2015	2016	2017	2018
Actifs représentatifs	51 487 718	51 509 130	68 511 941	74 570 866 188	130 964 581 370
Engagements réglementés	61 057 762	70 171 417	86 337 357	99 199 562 289	110 174 226 704
Insuffisance ou excédent	-9 570 044	-18 662 287	-17 825 417	-24 628 696 101	20 790 354 666
Ratio de couverture	84,3%	73,4%	79,4%	75,2%	118,9%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

De 2014 à 2017, les actifs admis en représentation des engagements réglementés n'ont jamais parvenu à couvrir ces derniers. En effet, le taux de couverture des engagements réglementés est resté inférieur au minimum prudentiel de 100% sur cette période. Toutefois, le secteur a dégagé un surplus de couverture de 20,8 milliards de FBU en 2018, soit un taux de couverture des engagements de près de 119%.

V.3. La réassurance

La réassurance joue un rôle important dans la gestion du risque lié au portefeuille d'activités détenu par une compagnie d'assurances. De ce fait, un bon programme de réassurance est un indicateur de stabilité financière d'une compagnie. Toutefois, si la réassurance n'est pas bien gérée, elle peut conduire à des pertes énormes aussi bien pour la société que pour l'économie nationale.

Les analyses de cette partie retracent le niveau de certains indicateurs couramment utilisés pour apprécier la politique de réassurance d'une compagnie d'assurances à savoir :

- Le taux de cession qui montre le pourcentage des primes cédées en réassurance par rapport à toutes les primes émises ;
- Le solde de réassurance qui montre le bénéfice ou la perte réalisé par les réassureurs.

V.3.1. La réassurance en assurances Non Vie

Tableau 33 : Evolution du taux de cession des primes en réassurance en assurances Non Vie (en milliers de FBU)

ANNEE	2014	2015	2016	2017	2018
Primes émises	25 135 809	25 724 240	24 897 812	26 083 128	29 035 908
Primes cédées en réassurances	9 508 414	10 036 453	9 539 325	8 209 638	9 093 365
Taux de cession	37,8%	39,0%	38,3%	31,5%	31,3%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

Comparativement aux années antérieures où le taux de cession des primes en assurances Non Vie dépassait 37,5%, les exercices 2017 et 2018 sont caractérisés par des taux de cession très bas. Ainsi, au cours de ces deux dernières années, le taux a baissé sensiblement pour s'établir respectivement à 31,5% en 2017 et 31,3% en 2018.

Cette situation est consécutive aux orientations de l'ARCA en matière de limitation de la réassurance notamment l'introduction d'une réglementation sur la coassurance.

Tableau 34 : Evolution du solde de réassurance en assurance Non Vie (en milliers de FBU)

ANNEE	2014	2015	2016	2017	2018
Primes acquises cédées aux réassureurs	9 524 398	9 724 870	9 835 277	8 336 269	9 232 274
Prestations à la charge des réassureurs	4 514 070	2 673 182	3 982 846	3 807 206	7 352 547
Commissions reçues	2 289 757	2 480 743	2 217 307	2 235 400	2 367 263
Solde de réassurance	2 720 571	4 570 945	3 635 124	2 293 663	-487 537

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

De 2014 à 2017 les opérations de réassurance ont toujours été profitables aux réassureurs, ce qui se caractérise par un solde de réassurance positif sur cette période.

Toutefois, ce solde affiche une décroissance continue depuis 2015 où il est passé de 4,6 milliards avant de devenir négatif en 2018, ce qui correspond à une situation bénéfique aux assureurs locaux qui sont parvenus à gagner près de 500 millions de FBU grâce à la réassurance.

V.3.2. La réassurance en assurances Vie

Tableau 35 : Evolution du solde de réassurance et du taux de cession en assurances Vie (en milliers de FBU)

ANNEE	2014	2015	2016	2017	2018
Primes émises	10 973 451	11 182 838	12 037 324	14 526 887	17 374 369
Primes cédées en réassurances	1 156 377	1 255 764	1 694 170	1 349 695	1 576 782
Prestations à la charge des réassureurs	284 696	646 312	301 384	1 143 062	576 229
Commissions reçues	249 215	250 531	374 952	322 277	440 888
Taux de cession	10,5%	11,2%	14,1%	9,3%	9,1%
Solde de réassurance	622 467	358 921	1 017 835	-115 644	559 666

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

Contrairement à l'assurance Non Vie, le taux de cession des assurances Vie du Burundi est faible vu qu'il varie entre 9% et 14%. Le taux le plus élevé est observé en 2016 (14,1%) et a permis aux réassureurs de gagner plus de 1 milliard de FBU sur les opérations de réassurances.

De 2014 à 2018, les compagnies d'assurances Vie n'ont gagné sur les opérations de réassurance qu'en 2017 où ils sont parvenus à récupérer 115 millions de FBU des primes cédées en réassurance.

V.4. Rentabilité du secteur des assurances

Le revenu d'une compagnie lui permet d'absorber tous les chocs, attendus ou pas, à travers l'augmentation de sa capacité à générer un capital additionnel. De ce fait, la rentabilité d'une société en général et d'une société d'assurances en particulier contribue au renforcement de sa capacité à maintenir un capital suffisant à la pérennité de ses prestations et à sa viabilité de long terme.

La présente partie permettra de détecter le segment d'activité qui est le plus rentable et celui ne l'est pas en étudiant les dépenses et les revenus.

V.4.1. Rentabilité de l'assurances Non Vie

A. Evolution des dépenses de l'assurances Non Vie

Cette partie se focalise sur les éléments relatifs aux dépenses liées aux activités de souscription, de réassurance et de gestion des sinistres.

Quatre ratios sont utilisés dans cette analyse à savoir :

- Ratio de sinistralité qui renseigne la part des primes acquises à l'exercice utilisée pour régler les sinistres ;
- Ratio des commissions qui illustre le pourcentage des primes utilisé pour payer les commissions dues aux intermédiaires ;
- Ratio des frais de gestion qui montre la portion des primes de l'exercice utilisée pour régler les dépenses de fonctionnement ;
- Ratio combiné qui indique la fraction des primes annuelles utilisé dans la souscription, la gestion et le paiement des sinistres.

Tableau 36 : Evolution des dépenses en assurances Non Vie (en milliers de FBU)

ANNEE	2014	2015	2016	2017	2018
PRIMES NETTES ACQUISES (a)	15 852 715	16 383 724	17 153 047	17 572 669	20 518 298
Charge des prestations nette (b)	6 097 804	7 563 721	5 493 429	8 616 635	10 245 899
Ratio des sinistres (b/a)	38,5%	46,2%	32,0%	49,0%	49,9%
Commissions nettes (c)	-601 323	-728 908	-196 487	-511 180	-95 414
Ratio des commissions (c/a)	-3,8%	-4,4%	-1,1%	-2,9%	-0,5%
Frais de gestion (d)	11 733 669	12 067 783	12 168 358	13 132 995	13 461 590
Ratio des dépenses (d/a)	74,0%	73,7%	70,9%	74,7%	65,6%
Ratio combiné [(b+c+d)/a]	108,7%	115,4%	101,8%	120,9%	115,1%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

Les branches d'assurances Non Vie affichent une sinistralité inférieure au maximum théorique depuis 2014 malgré une augmentation observée sur les deux derniers exercices.

Le paiement des commissions en assurances Non Vie montre que les assureurs encaissent plus de commissions de la part des réassureurs qu'ils n'en payent à leurs intermédiaires. En effet, les commissions nettes de réassurance sont négatives sur toute la période.

Cependant, l'assurance Non Vie souffre d'une gestion de dépenses de fonctionnement qui représentent plus de 65% des primes nettes acquises, ce qui dépasse largement le maximum théorique de 15%.

En somme, le ratio combiné met en évidence que les primes annuelles ne couvrent pas la totalité des dépenses liées aux activités techniques des assureurs Non Vie vu qu'il dépasse 100%.

B. Evolution des revenus de l'assurance Non Vie

Cette partie permet d'apprécier l'apport des revenus de placement sur le résultat d'exploitation des assurances Non Vie.

Tableau 37: Evolution des revenus en assurances Non Vie (en milliers de FBU)

ANNEE	2014	2015	2016	2017	2018
SECTEUR	NON VIE				
PRIMES NETTES ACQUISES (a)	15 852 715	16 383 724	17 153 047	17 572 669	20 518 298
Résultat Technique [e= (a-b-c-d)]	-1 377 434	-2 518 872	-312 253	-3 665 781	-3 093 777
Résultat Technique en % des Primes nettes acquises (e/a)	-8,7%	-15,4%	-1,8%	-20,9%	-15,1%
Produits financiers nets (f)	1 504 418	1 712 713	2 527 764	4 102 486	4 118 010
Produits financiers en % des Primes nettes acquises (f/a)	9,5%	10,5%	14,7%	23,3%	20,1%
Autres produits (charges) (g)	-101 203	0	42 577	127 281	23 831
Autres produits (charges) en % des Primes nettes acquises (g/a)	-0,6%	0,0%	0,2%	0,7%	0,1%
Ratio de rentabilité [(e+f+g)/a]	0,2%	-4,9%	13,2%	3,2%	5,1%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

Il ressort de ce tableau que le ratio de rentabilité est positif sur les cinq dernières années sauf pour l'exercice 2015 qui enregistre une perte d'exploitation équivalant à 5% des primes nettes acquises.

Une performance ostensible en termes de rentabilité a été observée en 2016 où 13,2% des primes nettes acquises ont pu être transformés en bénéfice. Cependant, ce dynamisme n'a pas été durable puisque le ratio de rentabilité a chuté à 3,2% en 2017 et à 5% en 2018.

Il faut cependant remarquer que ce niveau de rentabilité positif ne provient pas des activités techniques de l'assurance Non Vie qui affichent des pertes techniques nettes de réassurance d'une valeur de 20,9% et 15,2% des primes nettes acquises respectivement en 2017 et 2018. Ce bénéfice a donc été généré par les revenus de placements qui ont apporté au secteur Non Vie l'équivalent de 23,3% et 20,1% des primes acquises respectivement en 2017 et 2018.

V.4.2. Rentabilité de l'assurance Vie

A. Analyse des dépenses de l'assurance Vie

Tableau 38 : Evolution des dépenses en assurances Vie (en milliers de FBU)

Exercice	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Primes émises nettes de réassurance	9 817 073	9 927 074	10 343 154	13 177 192	15 796 870
Charge des prestations nettes	10 710 450	10 391 861	11 903 342	12 515 192	14 661 388
Ratio des prestations	109%	105%	115%	95%	93%
Commissions nettes	- 218 975	- 111 179	- 192 922	- 56 156	170 302
Ratio des commissions	-2,2%	-1,1%	-1,9%	-0,4%	1,1%
Charges de gestion	1 390 417	1 334 080	1 459 754	2 492 751	3 644 572
Ratio des dépenses	14,2%	13,4%	14,1%	18,9%	23,1%
Ratio combiné	121,0%	117,0%	127,3%	113,5%	117,0%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

Les primes annuelles nettes de réassurance ne sont pas suffisantes pour permettre aux assureurs de couvrir toutes leurs dépenses. En effet, le ratio combiné dépasse 100% sur toute la période à cause des prestations énormes qui représentent plus de 90% des primes nettes acquises ainsi que des frais généraux qui prennent plus de 10 % des primes nettes acquises depuis 2014. Ainsi, les compagnies d'assurances Vie ont dégagé des résultats techniques négatifs comme illustré dans le tableau qui suit.

B. Analyse des revenus de l'assurance Vie

Tableau 39: Evolution des revenus en assurances Vie (en milliers de FBU)

Exercice	2014	2015	2016	2017	2018
Primes émises nettes (PEN)	9 817 073	9 927 074	10 343 154	13 177 192	15 796 870
Résultat technique	-2 064 819	-1 687 688	-2 827 021	-1 774 595	-2 679 392
Résultat technique en % des PEN	-21,0%	-17,0%	-27,3%	-13,5%	-17,0%
Produits de placement nets	454125,5	3235801,3	4428456,86	4388291,096	5882477,536
Produits financiers nets en % des PEN	4,6%	32,6%	42,8%	33,3%	37,2%
Autres produits	2 662 480	10	23 562	625	12 438
Autres produits en % des PEN	27,1%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%
Ratio de rentabilité	10,7%	15,6%	15,7%	19,8%	20,4%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

Malgré des résultats techniques nets de réassurance négatifs sur toute la période, les assureurs Vie profitent du secteur financier pour dégager des produits financiers qui leur permettent d'enregistrer une rentabilité positive.

En effet, le ratio de rentabilité dépasse 15% depuis l'année 2015 à partir de laquelle il n'a cessé d'augmenter.

V.5. La liquidité du secteur des assurances

La liquidité est généralement un problème moins pressant pour les compagnies d'assurance puisqu'elle est relativement prévisible. Cependant, des liquidités adéquates doivent être maintenues pour répondre aux besoins de trésorerie attendus et inattendus d'un assureur tout en jugeant d'une bonne gestion des placements.

Pour analyser la liquidité, le rapport entre l'actif disponible ou liquide sur le montant des frais généraux est calculé dans le tableau suivant.

Tableau 40: Evolution des actifs liquides du secteur (Vie & Non Vie) (en 000 de FBU)

EXERCICE	2014	2015	2016	2017	2018
Banques et chèques postaux	5 987 464	5 441 458	8 355 984	8 993 433	10 930 074
Caisses	10 312	111 369	48 620	39 839	143 397
Total actifs liquides	5 997 776	5 552 828	8 404 604	9 033 273	11 073 471
Frais généraux	13 124 086	13 401 863	13 628 112	15 625 746	17 106 162
Ratio de liquidité	45,7%	41,4%	61,7%	57,8%	64,7%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2014 à 2018

De 2014 à 2018, le ratio de liquidité affiche une hausse sauf en 2017 où il a baissé de 4% par rapport à celui de 2016. Cependant, il reste inférieur au maximum prudentiel de 100%.

Tableau 41 : Evolution des créances sur les assurés et agents (Vie & Non Vie) (en milliers de FBU)

ANNEE	2014	2015	2016	2017	2018
Créances sur les assurés et les agents	8 467 815	8 917 298	11 200 235	9 722 129	10 746 102
Primes émises	36 109 260	36 907 078	36 935 136	40 610 015	46 410 278
Part des créances dans les primes émises	23,5%	24,2%	30,3%	23,9%	23,2%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices 2014 à 2018

Les créances sur assurés et agents sont énormes car elles immobilisent près du quart des primes émises. Cette situation résulte d'une pratique illégale de souscription des contrats d'assurances à crédit.

ANNEXES

Annexe 1 : Actif du Bilan 2018 (données en 000 de FBU)

SOCIETES	SOCABU	JICB	JLICB	BAG	BVC	SOCAR AG	SOCAR VIE	UCAR AG	SOGEAR	EGIC NV	UCAR VC	BIC NON VIE	BIC VIE	SECTEUR
Actif immobilisé	72 135 361	3 782 271	2 093 821	8 049 699	3 567 445	3 875 229	1 464 279	5 438 253	4 186 479	418 985	508 138	945 855	323 246	106 789 063
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 619	-	-	13 526	4 509	443 224	505 010	778	-	193 328	6 800	128 145	3 269	1 301 208
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 806 562	174 179	12 112	7 065 648	2 105 040	3 371 405	160 877	4 733 913	4 031 574	184 957	262 274	247 710	16 478	55 172 729
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	39 326 180	3 608 093	2 081 709	970 526	1 457 896	60 600	798 392	703 562	154 904	40 700	239 064	570 000	303 500	50 315 126
Q/R dans les PT de	4 923 175	2 467 333	100 721	2 303 978	-	869 885	450 896	291 523	1 328 235	93 310	110 658	50 000	-	12 989 714
PT des primes	-	1 349 599	100 721	-	-	-	450 896	117 523	-	22 646	110 658	-	-	2 152 044
PT des Sinistres	4 923 175	1 117 733	-	2 303 978	-	869 885	-	173 999	1 328 235	70 664	-	50 000	-	10 837 670
Valeurs réalisables à CT	40 055 743	5 119 849	1 575 077	4 640 538	1 856 913	4 838 083	1 663 413	3 236 233	985 252	330 036	1 268 368	2 069 005	560 639	68 199 147
Comptes courants des cessionnaires débiteurs	1 873 938	-	64 621	-	-	1 601 987	-	-	-	-	-	23 292	-	3 563 839
Créances sur les assurés et les agents	2 181 554	779 015	28 866	3 511 891	52 510	1 063 811	8 538	2 249 313	220 107	308 047	163 345	136 767	42 339	10 746 102
Personnel	28 678	-	-	12 926	567	-	-	138	14 403	-	166	6 473	-	63 350
Autres valeurs réalisables à CT	35 971 573	4 340 833	1 481 590	1 115 721	1 803 836	2 172 285	1 654 876	986 782	750 742	21 988	1 104 856	1 902 473	518 300	53 825 856
Valeurs disponibles	3 453 775	2 359 736	868 307	943 427	279 127	319 606	701 034	113 011	50 789	1 793 983	157 174	23 275	10 228	11 073 471
Banques et chèques postaux	3 334 611	2 359 663	868 307	943 040	278 387	317 580	700 276	105 740	45 790	1 788 735	156 815	22 319	8 811	10 930 074
Caisses	119 163	73	-	387	739	2 026	759	7 271	4 999	5 248	360	956	1 417	143 397
TOTAL ACTIF	120 568 054	13 729 189	4 637 926	15 937 642	5 703 485	9 902 803	4 279 623	9 079 019	6 550 755	2 636 313	2 044 338	3 088 135	894 113	199 051 395

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2018

Annexe 2 : Passif du Bilan 2018 (données en 000 de FBU)

SOCIETES	SOCABU	JICB	JLICB	BAG	BVC	SOCAR AG	SOCAR VIE	UCAR AG	SOGEAR	EGIC NV	UCAR VC	BIC NON VIE	BIC VIE	SECTEUR
Fonds propres	38 855 005	3 246 853	785 354	6 892 817	1 602 570	3 742 473	560 852	6 162 932	877 494	1 921 539	1 346 157	2 894 352	901 494	69 789 894
CAPITAL	3 214 000	1 000 000	500 000	1 854 382	500 166	1 698 450	502 500	1 038 520	1 062 750	2 004 000	1 405 000	3 068 000	921 000	18 768 768
RESERVES	1 588 908	106 709	14 267	361 037	339 809	227 887	2 918	4 422 220	3 583 354	-	-	-	-	10 647 108
Résultat, Report ET autres éls des capitaux propres	34 052 098	2 140 145	271 087	4 677 398	762 595	1 816 136	55 435	702 192	- 3 768 610	- 82 461	- 58 843	- 173 648	- 19 506	40 374 017
PNC, PPC et DLMT	4 232 227	-	5 335	628 008	-	913 750	-	-	110 489	-	70 661	-	-	5 960 470
PPC	1 656 500	-	5 335	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 661 835
PNC	-	-	-	-	-	913 750	-	-	-	-	-	-	-	913 750
DLMT	2 575 727	-	-	628 008	-	-	-	-	110 489	-	70 661	-	-	3 384 886
Provisions techniques	67 484 545	4 923 329	3 354 577	4 503 885	3 813 387	3 630 079	2 965 452	2 472 059	3 970 583	446 577	568 211	154 140	77 932	98 364 756
PT de Primes	57 917 349	3 133 693	3 354 577	547 172	3 813 387	911 942	2 924 792	883 577	309 416	225 276	568 211	44 525	77 932	74 711 847
PT de sinistres nettes de recours	9 567 196	1 789 636	-	3 956 713	-	2 718 137	40 661	1 588 483	3 661 168	221 302	-	109 614	-	23 652 908
Dettes à court terme	7 268 438	4 330 626	184 901	3 795 889	185 502	1 612 315	565 552	437 265	2 001 471	253 455	276 462	95 577	124 016	21 131 471
Résultat en instance d'affectation	2 727 839	1 228 380	307 758	117 043	102 026	4 186	187 766	6 763	- 409 283	14 742	- 217 153	- 55 934	- 209 329	3 804 805
TOTAL PASSIF	120 568 054	13 729 189	4 637 926	15 937 642	5 703 485	9 902 803	4 279 623	9 079 019	6 550 755	2 636 313	2 044 338	3 088 135	894 113	199 051 395

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2018

Annexe 3 : Compte d'exploitation Non Vie (crédit 2018) (données en 000 de FBU)

SOCIETES	SOCABU	JICB	BAG	SOCAR AG	UCAR AG	SOGEAR	EGIC NV	BIC NON VIE	SECTEUR
Primes émises	8 394 723	7 349 313	4 888 516	3 607 174	2 217 072	859 488	1 125 951	593 671	29 035 908
Provisions de primes à (t-1)	1 617 847	2 789 461	814 931	1 618 274	707 828	218 508	75 324	-	7 842 174
Provisions de primes à (t)	1 071 911	3 133 693	547 172	911 942	883 577	309 416	225 276	44 525	7 127 511
Primes acquises	8 940 659	7 005 081	5 156 275	4 313 507	2 041 324	768 581	976 000	549 146	29 750 571
Primes cédées en réassurance	2 596 562	3 216 402	2 143 597	582 207	213 321	138 948	119 229	83 098	9 093 365
Q/R Provision de primes à (t-1)	- 53 390	1 682 068	-	-	-	-	-	-	1 628 678
Q/R Provision de primes à (t)	-	1 349 599	-	-	117 523	-	22 646	-	1 489 769
Primes acquises aux réassureurs	2 543 172	3 548 870	2 143 597	582 207	95 798	138 948	96 583	83 098	9 232 274
Primes acquises nettes de réassurance	6 397 486	3 456 211	3 012 678	3 731 300	1 945 526	629 633	879 416	466 047	20 518 298
Total produit de placement	3 070 377	682 214	522 682	317 956	156 493	53 171	145 425	42 102	4 990 421
Total autres produits	2 405	-	-	21 187	-	240	-	-	23 831
Solde débiteur	307 471	-	-	-	-	409 283	-	55 934	-
Total crédit	9 777 739	4 138 425	3 535 361	4 070 443	2 102 019	1 092 326	1 024 841	564 084	25 532 550

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2018

Annexe 4 : Compte d'exploitation Non Vie (débit 2018) (données en 000 de FBU)

SOCIETE	SOCABU	JICB	BAG	SOCAR AG	UCAR AG	SOGEAR	EGIC NV	BIC NON VIE	SECTEUR
Sinistres payés	4 463 280	2 992 871	2 779 932	2 449 482	970 933	325 062	247 632	27 208	14 256 400
Provisions de sinistres à (t)	9 567 196	1 789 636	3 956 713	2 718 137	1 588 483	3 661 168	248 188	109 614	23 639 135
Provisions de sinistres à (t-1)	5 120 538	1 722 674	4 995 154	2 294 763	1 569 960	4 420 648	150 075	23 276	20 297 088
Charge des sinistres	8 909 938	3 059 833	1 741 491	2 872 856	989 455	- 434 419	345 746	113 546	17 598 447
Sinistres payés par les réassureurs	1 021 549	1 623 143	340 282	776 545	189 589	17 979	78 093	-	4 047 179
Q/R Provisions de sinistres à (t)	4 923 175	1 117 733	2 303 978	869 885	173 999	1 328 235	70 664	50 000	10 837 670
Q/R Provisions de sinistres à (t-1)	1 056 890	1 224 186	1 938 334	864 251	262 127	2 115 132	71 382	-	7 532 301
Prestations à la charge des réassureurs	4 887 834	1 516 690	705 927	782 179	101 461	- 768 918	77 374	50 000	7 352 547
Charge des sinistres nette de réassurances	4 022 104	1 543 142	1 035 564	2 090 678	887 994	334 499	268 372	63 546	10 245 899
Commissions payées	619 698	619 847	578 914	211 380	101 330	37 136	74 034	29 511	2 271 849
Commissions reçues des réassureurs	599 988	979 196	600 850	60 716	41 676	23 442	38 102	23 292	2 367 263
Commissions nettes de réassurance	19 710	- 359 349	- 21 937	150 664	59 654	13 694	35 932	6 218	- 95 414
Total autres charges	5 012 751	1 358 798	2 251 730	1 805 338	1 136 356	702 827	699 478	494 311	13 461 590
Total charges de placement	723 173	-	88 347	19 577	-	41 306	-	8	872 411
Solde créditeur	-	1 595 834	181 657	4 186	18 015	-	21 060	-	1 048 064
Total débit	9 777 739	4 138 425	3 535 361	4 070 443	2 102 019	1 092 326	1 024 841	564 084	25 532 550

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2018

Annexe 5 : Compte d'exploitation Vie (crédit 2018) (données en 000 de FBU)

SOCIETE	BIC VIE	BVC	JLICB	SOCABU	SOCAR VIE	UCAR VC	SECTEUR VIE
Primes émises	325 512	1 487 272	1 058 692	10 923 132	2 500 961	1 078 084	17 373 652
Primes cédées en réassurance	129 075	81 854	84 995	865 878	119 891	295 088	1 576 782
Primes émises nettes de réassurance	196 437	1 405 417	973 697	10 057 253	2 381 070	782 996	15 796 870
Total produits de placement	10 208	246 304	345 156	5 034 373	192 518	58 830	5 887 389
Total autres produits	-	10 289	-	1 489	660	-	12 438
Solde débiteur	209 329	-	-	-	-	217 153	-
Total crédit	415 973	1 662 010	1 318 852	15 093 115	2 574 248	1 058 980	21 696 697

Source : Etats financiers des compagnies de l'exercice 2017

Annexe 6 : Compte d'exploitation Vie (débit 2018) (données en 000 de FBU)

SOCIETE	SOCABU	JLICB	BVC	SOCAR VIE	UCAR VC	BIC VIE	SECTEUR VIE
Prestations de l'exercice	2 374 447	969 310	540 937	249 814	61 572	65 345	4 261 425
Prestations à la charge des réassureurs	292 773	131 165	10 561	16 165	-	44 277	494 941
Charge des prestations nette de réassurance	2 081 674	838 145	530 376	233 649	61 572	21 068	3 766 484
Dotation aux provisions de l'exercice	8 626 970	- 1 403	511 261	1 193 222	568 211	77 932	10 976 192
Q/R dans les dotations aux provisions	-	- 22 082	-	- 7 289	110 658	-	81 288
Dotations aux provisions nettes	8 626 970	20 678	511 261	1 200 511	457 553	77 932	10 894 904
Charges de commissions	204 621	9 099	15 195	262 000	87 912	32 363	611 190
Commissions reçues	184 160	41	32 217	120 718	74 571	29 181	440 888
Commissions nettes de réassurance	20 461	9 058	- 17 022	141 283	13 341	3 182	170 302
Charges de gestion	1 364 486	143 213	490 409	811 039	521 633	313 792	3 644 572
Charges de placement	30	-	-	-	4 882	-	4 911
Solde créditeur	2 999 494	307 758	146 986	187 766	-	-	3 215 524
Total débit	15 093 115	1 318 852	1 662 010	2 574 248	1 058 980	415 973	21 696 697

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2018

Annexe 7 : Taux de cession par société en Non Vie en 2018 (données en 000 de FBU)

SOCIETES	SOCABU	JICB	BAG	SOCAR AG	UCAR AG	SOGEAR	EGIC NV	BIC NON VIE	SECTEUR NON VIE
Primes émises	8 394 723	7 349 313	4 888 516	3 607 174	2 217 072	859 488	1 125 951	593 671	29 035 908
Primes cédées en réassurance	2 596 562	3 216 402	2 143 597	582 207	213 321	138 948	119 229	83 098	9 093 365
Taux de cession	30,9%	43,8%	43,8%	16,1%	9,6%	16,2%	10,6%	14,0%	31,3%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2018

Annexe 8 : Solde de réassurance par société en Non Vie en 2018 (données en 000 de FBU)

Libellé	SOCABU	JICB	BAG	SOCAR AG	UCAR AG	SOGEAR	EGIC NV	BIC NON VIE	SECTEUR NON VIE
Primes acquises aux réassureurs	2 543 172	3 548 870	2 143 597	582 207	95 798	138 948	96 583	83 098	9 232 274
Prestations à la charge des réassureurs	4 887 834	1 516 690	705 927	782 179	101 461	- 768 918	77 374	50 000	7 352 547
Commissions reçues des réassureurs	599 988	979 196	600 850	60 716	41 676	23 442	38 102	23 292	2 367 263
Solde de réassurance	- 2 944 649	1 052 984	836 820	- 260 688	- 47 339	884 423	- 18 893	9 806	- 487 537

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2018

Annexe 9 : Solde de réassurance et taux de cession par société en Vie en 2018 (données en 000 de FBU)

SOCIETES	SOCABU	SOCAR VIE	BVC	JLICB	UCAR VC	BIC VIE	SECTEUR VIE
Primes émises	10 923 132	2 500 961	1 487 272	1 058 692	1 078 084	325 512	17 373 652
Primes cédées en réassurance	865 878	119 891	81 854	84 995	295 088	129 075	1 576 782
Prestations à la charge des réassureurs	292 773	16 165	10 561	131 165	-	44 277	494 941
Q/R dans les dotations aux provisions	-	- 7 289	-	- 22 082	110 658	-	81 288
Commissions reçues	184 160	120 718	32 217	41	74 571	29 181	440 888
Taux de cession en réassurance	7,9%	4,8%	5,5%	8,0%	27,4%	39,7%	9,1%
Solde de réassurance	388 945	- 9 703	39 076	- 24 129	109 859	55 617	559 666

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2018

Annexe 10 : Ratio des dépenses en assurance Non Vie de chaque compagnie (2018) (données en 000 de FBU)

SOCIETE	SOCABU	JICB	BAG	SOCAR AG	UCAR AG	SOGEAR	EGIC NV	BIC NON VIE	SECTEUR NON VIE
Primes acquises nettes de réassurance	6 397 486	3 456 211	3 012 678	3 731 300	1 945 526	629 633	879 416	466 047	20 518 298
Charge des prestations nette	4 022 104	1 543 142	1 035 564	2 090 678	887 994	334 499	268 372	63 546	10 245 899
Ratio des sinistres nets	62,9%	44,6%	34,4%	56,0%	45,6%	53,1%	30,5%	13,6%	49,9%
Commissions nettes	19 710	- 359 349	- 21 937	150 664	59 654	13 694	35 932	6 218	- 95 414
Ratio des commissions nettes	0,3%	-10,4%	-0,7%	4,0%	3,1%	2,2%	4,1%	1,3%	-0,5%
Frais de gestion	5 012 751	1 358 798	2 251 730	1 805 338	1 136 356	702 827	699 478	494 311	13 461 590
Ratio des dépenses net	78,4%	39,3%	74,7%	48,4%	58,4%	111,6%	79,5%	106,1%	65,6%
Ratio combiné net	141,5%	73,6%	108,4%	108,5%	107,1%	166,9%	114,1%	121,0%	115,1%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2018

Annexe 11 : Ratio de rentabilité en assurance Non Vie (2018) (données en 000 de FBU)

SOCIETES	SOCABU	JICB	BAG	SOCAR AG	UCAR AG	SOGEAR	EGIC NV	BIC NON VIE	SECTEUR NON VIE
Primes acquises nettes de réassurance	6 397 486	3 456 211	3 012 678	3 731 300	1 945 526	629 633	879 416	466 047	20 518 298
Résultat technique	-2 657 080	913 620	- 252 679	- 315 380	- 138 478	- 421 388	- 124 365	- 98 028	- 3 093 777
Résultat technique en % des PNA	-41,5%	26,4%	-8,4%	-8,5%	-7,1%	-66,9%	-14,1%	-21,0%	-15,1%
Produits financiers nets	2 347 204	682 214	434 336	298 380	156 493	11 865	145 425	42 094	4 118 010
Produits financiers nets en % des PNA	36,7%	19,7%	14,4%	8,0%	8,0%	1,9%	16,5%	9,0%	20,1%
Autres produits	2 405	-	-	21 187	-	240	-	-	23 831
Autres produits en % des PNA	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Ratio de rentabilité	-4,8%	46,2%	6,0%	0,1%	0,9%	-65,0%	2,4%	-12,0%	5,1%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2018

Annexe 12 : Ratio des dépenses en assurance Vie (2018) (données en 000 de FBU)

SOCIETE	SOCABU	SOCAR VIE	BVC	JLICB	UCAR VC	BIC VIE	SECTEUR VIE
Primes émises nettes de réassurance	10 057 253	2 381 070	1 405 417	973 697	782 996	196 437	15 796 870
Charge des prestations nettes	10 708 644	1 434 160	1 041 636	858 823	519 125	99 000	14 661 388
Ratio des prestations	106%	60%	74%	88%	66%	50%	93%
Commissions nettes	20 461	141 283	- 17 022	9 058	13 341	3 182	170 302
Ratio des commissions	0,2%	5,9%	-1,2%	0,9%	1,7%	1,6%	1,1%
Charges de gestion	1 364 486	811 039	490 409	143 213	521 633	313 792	3 644 572
Ratio des dépenses	13,6%	34,1%	34,9%	14,7%	66,6%	159,7%	23,1%
Ratio combiné	120,2%	100,2%	107,8%	103,8%	134,6%	211,8%	117,0%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2018

Annexe 13 : Ratio de rentabilité en assurance Vie (2018) (données en 000 de FBU)

SOCIETE	SOCABU	SOCAR VIE	BVC	JLICB	UCAR VC	BIC VIE	
Primes émises nettes (PEN)	10 057 253	2 381 070	1 405 417	973 697	782 996	196 437	15 796 870
Résultat technique	-2 036 338	-5 412	-109 606	-37 397	-271 102	-219 536	-2 679 392
Résultat technique en % des PEN	-20,2%	-0,2%	-7,8%	-3,8%	-34,6%	-111,8%	-17,0%
Produits de placement nets	5 034 343	192 518	246 304	345 156	53 949	10 208	5 882 478
Produits financiers nets en % des PEN	50,1%	8,1%	17,5%	35,4%	6,9%	5,2%	37,2%
Autres produits	1 489	660	10 289	-	-	-	12 438
Autres produits en % des PEN	0,0%	0,0%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Ratio de rentabilité	29,8%	7,9%	10,5%	31,6%	-27,7%	-106,6%	20,4%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2018